



Personne à contacter	Melina ROTH melina.roth@afbiodiversite.fr
Objet	Conseil de gestion
Date	29 mars 2019

Point 1 :

Approbation de l'ordre du jour

- 1. Approbation de l'ordre du jour**
- 2. Validation du compte rendu de la séance du 29 novembre 2018**
- 3. Points forts du Bureau du 15 février 2019**
- 4. Avis : information sur les instructions en cours**
- 5. Rapport d'activité 2018**
- 6. Budget initial 2019, évolution de l'équipe et des moyens**
- 7. Programme d'actions 2019**
- 8. Décisions de subvention**
- 9. Points d'information**
- 10. Questions diverses**



Personne à contacter	Melina ROTH melina.roth@afbiodiversite.fr
Objet	Conseil de gestion
Date	29 mars 2019

Point 2:

Validation du compte rendu de la séance du Conseil de gestion du 29 mars 2018



Personne à contacter	Melina ROTH melina.roth@afbiodiversite.fr
Objet	Conseil de gestion
Date	29 mars 2019

Point 3 :
Points forts du Bureau du 15 février 2019



Personne à contacter	Melina ROTH melina.roth@afbiodiversite.fr
Objet	Conseil de gestion
Date	29 mars 2019

Point 4:

Avis : information sur les instructions en cours



Personne à contacter	Melina ROTH melina.roth@afbiodiversite.fr
Objet	Conseil de gestion
Date	29 mars 2019

**Point 5:
Rapport d'activité 2018**



Personne à contacter	Melina ROTH melina.roth@afbiodiversite.fr
Objet	Conseil de gestion
Date	29 mars 2019

Point 6:
Budget initial 2019, évolution de l'équipe et des moyens



Personne à contacter	Melina ROTH melina.roth@afbiodiversite.fr
Objet	Conseil de gestion
Date	29 mars 2019

**Point 7:
Programme d'actions 2019**



Programme d'actions 2019

Version du Conseil de gestion du 29 mars 2019

SOMMAIRE

Présentation du budget et de l'effectif pour l'année 2018	7
Moyens humains	7
Moyens financiers.....	7
Répartition du budget et des moyens humains dédiés aux projets	8
AXE STRATEGIQUE N°1	9
PLAN DE GESTION : SUIVI ET INITIATION DES TRAVAUX RELATIFS AUX INDICATEURS	9
Appui aux activités de gestion (62)	9
1. Suivi des protocoles relatif aux macro-déchets et production d'un indicateur.....	9
Suivi écologique du milieu et des espèces (63)	9
2. Soutien à la création d'indicateurs relatifs à la Sterne caugek, goélands, gravelots, huîtres	9
3. Réalisation de la cartographie des habitats terrestres et d'interface du Bassin d'Arcachon	10
4. Soutien au projet de sciences participatives en plongée avec Océan'Obs	11
5. Suivi de la reproduction des limicoles côtiers	11
AXE STRATEGIQUE N°2	12
ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE	12
Intervention technique sur les milieux naturels ou le patrimoine culturel (61)	12
6. Soutien aux opérations-test de réhabilitation des friches ostréicoles du Bassin d'Arcachon.....	12
7. Cartographie des friches ostréicoles du Bassin d'Arcachon et mise en place du protocole de suivi spatial et temporel de leur évolution	13
8. Réhabilitation d'une écluse de réservoirs à poissons.....	13
Appui aux activités de gestion (62)	14
9. Caractérisation des contraintes environnementales et réglementaires d'une réhabilitation de ZMEL dans un site Natura 2000 : étude de la zone de mouillage du port des Tuiles (Biganos)	14
10. Accompagnement d'une gestion adaptative des gisements de moules et des interactions avec les autres usages	14
11. Animation des réflexions sur la stratégie de restauration des herbiers de zostères	15
12. Mise en œuvre des premières initiatives en faveur de la restauration des herbiers de zostères	15
13. Organisation du 1 ^{er} forum régional des marais littoraux	15
14. Soutien à la réduction des déchets.....	16
Suivi écologique du milieu et des espèces (63)	16
15. Contribution du projet MarHa à la connaissance et à la gestion des habitats marins du Bassin d'Arcachon	16
16. Animation et mise en réseau dans le cadre de la gestion Natura 2000	17
17. Soutien à l'effort de connaissance et d'intervention sur les milieux portés par les gestionnaires	17
AXE STRATEGIQUE N°3	18
DEVELOPPEMENT DURABLE ET CONCILIATION DES USAGES	18
Intervention technique sur les milieux naturels ou le patrimoine culturel (61)	18
18. Projet de développement et d'expérimentation de mouillages innovants pour le Bassin d'Arcachon	18
19. Elaboration d'une stratégie collective relative aux mouillages sur le Bassin d'Arcachon	18

Appui aux activités de gestion (62)	19
20. Projet de recherche de solutions alternatives à l'emploi de biocides sur les carènes de bateaux.....	19
21. Elaboration d'un guide pour la régularisation des perrés et des épis sur le DPM.....	19
22. Accompagnement de la contribution des activités ostréicoles à la préservation et à la restauration des herbiers de zostères du Bassin d'Arcachon	20
23. Construction du référentiel « PNMBA » des bonnes pratiques relatives à la pêche maritime de loisir pratiquée dans le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon	20
24. Etude sur les interactions entre les activités de pêche professionnelle et les richesses naturelles du Bassin d'Arcachon	21
25. Etude exploratoire sur les effets potentiels du relargage de sédiments issus des travaux de réhabilitation des friches ostréicoles du Bassin d'Arcachon.....	22
26. Appui à l'ACMBA sur les modalités de gestion des AOT relatives aux installations de chasse du Bassin d'Arcachon et caractérisation des installations	23
27. Initiation d'une coopération franco-japonaise pour l'échange et le partage d'expériences relatives à la gestion intégrée des zones côtières, et notamment les Aires marines protégées	23
Suivi écologique du milieu et des espèces (63)	24
28. Suivi environnemental du projet de développement et d'expérimentation de mouillages innovants pour le Bassin d'Arcachon	24

AXE STRATEGIQUE N°4.....25
VALORISATION ET CONNAISSANCE DES PATRIMOINES CULTURELS 25

Intervention technique sur les milieux naturels ou le patrimoine culturel (61)	25
29. Contribution à la réalisation de « portraits » du Bassin et à leur diffusion.....	25
30. Contribution au recueil de connaissances liées aux patrimoines naturels et culturels de la mer	25
31. Soutien à la construction d'un bateau traditionnel	26
32. Structuration d'un observatoire photographique dans le cadre du projet de caractérisation de la valeur patrimoniale des espaces portuaires du Bassin d'Arcachon	26
Appui aux activités de gestion (62)	26
33. Projet de caractérisation de la valeur patrimoniale des espaces portuaires du Bassin d'Arcachon ...	26

AXE STRATEGIQUE N°5.....28
CONNAISSANCE 28

Appui aux activités de gestion (62)	28
34. Vision intégrée de la dynamique hydro-morpho-sédimentaire du Bassin d'Arcachon ; projet « ARCADE »	28
35. Acquisition de connaissances sur la vision globale de la fréquentation et des flux sur le Bassin d'Arcachon	29
36. Evaluation de la dynamique larvaire de l'huître japonaise dans le Bassin d'Arcachon	29
37. Evaluation de l'état et de la dynamique des gisements de coques du Bassin d'Arcachon	30
38. Etudes complémentaires pour l'acquisition de connaissances relatives aux activités de pêche professionnelle ou de richesses naturelles du Bassin d'Arcachon.....	30
39. Suivi et comptage des pêcheurs de loisir au sein du PNMBA.....	31
40. Suivi des travaux en cours sur les micro-plastiques.....	31
41. Déploiement d'hydrophones dans l'ouvert du Bassin pour identifier les espèces de mammifère marins présentes et évaluer les interactions avec la pollution sonore	32
42. Caractérisation des fonctionnalités des réservoirs à poissons du Bassin d'Arcachon.....	32
43. Caractérisation des fonctionnalités des prés salés du Bassin d'Arcachon	33

Suivi écologique du milieu et des espèces (63)	34
44. Etat et dynamique des gisements de moules, pétoncles et crépidules du Bassin d’Arcachon	34
45. Evaluation de l’état et de la dynamique des populations de crustacés (macrofaune) du PNMBA	34
46. Contribution à la pérennisation d’un comptage des migrateurs au Cap Ferret	35
47. Améliorer la connaissance des oiseaux hauturiers sur l’ouvert	35
48. Diagnostic de la situation de l’Huître plate dans le Bassin d’Arcachon	36
AXE STRATEGIQUE N°6	37
SENSIBILISATION ET COMMUNICATION	37
Mobilisation citoyenne et sensibilisation du public (42)	37
49. Contribution aux événementiels locaux	37
50. Journée du Parc naturel marin du Bassin d’Arcachon	37
51. Production de supports de communication et sensibilisation tout public	37
52. Signalétique aux entrées de communes	38
53. Création de supports de communication et de sensibilisation multimédia pour tout public	38
54. Sensibilisation auprès des collégiens du Bassin d’Arcachon	39
55. Initier une dynamique d’aires marines éducatives	39
56. Contribution des Plans plage à la sensibilisation aux enjeux du PNMBA	40
57. Contribution à l’animation de la marque B’A	40
58. Production, actualisation et distribution de supports de sensibilisation à destination des pêcheurs de loisir	40
AXE STRATEGIQUE N°7	41
OBSERVATION ET SURVEILLANCE	41
Annexe 1. Correspondance entre les projets et le plan de gestion du Parc naturel marin	42
Annexe 2. Contribution du programme d’actions 2019 aux enjeux Natura 2000	47

Après une première année de mise en œuvre du plan de gestion, l'action du Parc naturel marin est encore en cours de structuration. Les thématiques et les principes d'action identifiés dans le plan de gestion nécessitent une action pluridisciplinaire, transversale et concertée. Les partenariats et les projets mis en place sont prioritaires dans cette optique, avec des efforts pour initier une action pluriannuelle et la mobilisation de moyens complémentaires à la dotation initiale allouée par l'AFB.

Un investissement important en connaissance est aussi attendu pour permettre la mise en place d'indicateurs pertinents sur le territoire.

Au cours de l'année 2019, plusieurs actions s'inscrivent déjà dans la continuité des initiatives amorcées ou mises en place en 2018, de nouvelles actions sont également engagées, dont certaines seront pluriannuelles ou récurrentes.

Présentation du budget et de l'effectif pour l'année 2018

Pour l'année 2019, le budget initial prévoit :

Moyens humains

En début d'année 2019, le PNMB compte 13 agents dont 8 postes permanents et 1 CDD de trois ans hors plafond.

Effectifs pour 2019 :

- 1 directrice déléguée,
- 4 chargés de mission (dont 1 poste hors plafond jusque fin 2021, sur financement du programme Life MarHa),
- 3 agents de terrain dont un chef d'unité avec une prise de poste
- 3 services civiques,
- 1 chargée de communication,
- 1 assistante administrative en CAE.

Le Parc naturel marin accueillera par ailleurs 2 stages de Masters 2 (6 mois).

Au total le prévisionnel porte sur 12.3 équivalent temps-plein (ETP) en temps de travail cumulé prévisionnel sur l'année hors stagiaires.

Par ailleurs, 3 services civiques complémentaires sont attendus mais non confirmés à ce stade.

Un appui à la réalisation des actions est également prévu, dans le cadre de partenariats en place ou en cours de finalisation :

- 1 chargée de projet pour la sensibilisation aux milieux marins dans les collèges, dans le cadre d'un partenariat avec le Parc naturel régional des Landes de Gascogne (PNRLG).
- 1 chargé de projet du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Nouvelle-Aquitaine (CRPMEM NA) pour la réalisation de l'analyse des interférences pêche et Natura 2000,

Enfin, le Parc naturel marin reçoit un appui en SIG avec une contribution de l'Antenne atlantique à hauteur de 2 jours par semaine.

Moyens financiers

Autorisation d'Engagement (AE) : 920 000 €

Crédits de Paiement (CP) : 819 500 € (incluant le report de charges 2018.)

(hors masse salariale et frais d'administration générale)

Ce budget initial ne comprend cependant pas les concours financiers dont les notifications ont été confirmées ou sont attendues dès le 1^{er} semestre 2019 pour un montant de 294 844 €. Le premier budget rectificatif devrait ainsi pouvoir porter le budget à 1 214 848 €. A ce stade, la mise en œuvre de plusieurs actions est donc conditionnée par la notification de ces concours financiers et leur intégration au prochain budget rectificatif de l'AFB.

Répartition du budget et des moyens humains dédiés aux projets

La présentation par grandes thématiques du budget alloué aux projets et du temps agent mobilisé pour la réalisation des actions permet une vision d'ensemble de la répartition et de l'importance des efforts portés par le Parc naturel marin pour la mise en œuvre de son Plan de gestion.

Cette présentation est calculée sur la base du budget rectificatif prévisionnel pour intégrer les recettes attendues au 1^{er} semestre 2019.

Axes stratégiques	AE prévisionnel	CP prévisionnel	Jours.agents
Plan de gestion : suivi et initiation des travaux relatifs aux indicateurs	152 000 € (12,88 %)	115 200 € (9,69 %)	223 jours.agent (10,62 %)
Actions en faveur de la biodiversité	268 440 € (22,75%)	332 345 € (27,96 %)	176 jours.agent (8,38 %)
Développement durable et conciliation des usages	274 060 € (23,22 %)	245 123 € (20,62%)	370 jours.agent (17,62 %)
Connaissance et valorisation des patrimoines culturels	69 000 € (5,85 %)	47 000 € (3,95 %)	201 jours.agent (9,57 %)
Connaissance	284 700 € (24,13 %)	279 207 € (23,49 %)	633 jours.agent (30,14 %)
Sensibilisation et communication	131 900 € (11,18 %)	169 630 € (14,27 %)	452 jours.agent (21,52 %)
TOTAL Projets	1 180 100€	1 188 505 €	2 100 jours.agent

Les jours.agents dédiés à la gestion courante, l'instruction des avis et la vie du Parc naturel marin, la contribution aux politiques publiques, les missions spécifiques de surveillance et d'observation, l'animation des groupes de travail transversaux, et la contribution au fonctionnement transversal des parcs naturels marins au sein de l'AFB, ne sont pas comptabilisés dans ce tableau.

AXE STRATEGIQUE N°1

PLAN DE GESTION : SUIVI ET INITIATION DES TRAVAUX RELATIFS AUX INDICATEURS

En 2019, un temps de travail conséquent sera dédié aux travaux relatifs à l'élaboration du tableau de bord avec notamment des travaux menés en groupe de travail en local mais aussi en interne à l'AFB. En complément à cet effort qui relève de l'action courante du Parc naturel marin, un effort particulier est porté par le programme d'actions sur des initiatives spécifiques qui concourent à l'élaboration de ce Tableau de bord.

	AE 152 000 € CP 115 200 €		223 jours.agents
	AE 12,88 % CP 9,69 %		10,63 %

Lien avec le plan de gestion : annexe 1

Appui aux activités de gestion (62)

1. Suivi des protocoles relatif aux macro-déchets et production d'un indicateur

Le Parc naturel marin a engagé l'élaboration de son Tableau de bord. Sur la thématique de la qualité de l'eau, le Plan de gestion vise « une très bonne qualité écologique et sanitaire de l'eau » à 15 ans sur le Bassin d'Arcachon. Les macro-déchets sont identifiés comme un élément à part entière qui dégrade cette qualité. La question des macro-déchets nécessite cependant d'être renseignée sur le terrain voire de faire l'objet d'un suivi particulier. De plus, ce suivi rejoint également les objectifs de la Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin (DCSMM) qui vise un bon état écologique du milieu marin en 2020 et qui définit les macro-déchets comme l'un des 11 grands descripteurs qualitatifs du bon état écologique (Schernewski et al, 2017). Le Parc naturel marin s'est donc engagé à réaliser un premier état des lieux des échouages de macro-déchets sur le littoral du Bassin d'Arcachon et son ouvert.

	2018	2019	> 2019
AE € TTC			
CP € TTC			

Jours agent 	77
---	----

Suivi écologique du milieu et des espèces (63)

2. Soutien à la création d'indicateurs relatifs à la Sterne caugek, goélands, gravelots, huîtres

Les colonies d'oiseaux marins en France sont particulièrement bien suivies depuis plusieurs années voire décennies par les gestionnaires de sites, les associations ou des bénévoles. La connaissance actuelle sur les sternes et les goélands nicheurs permettrait d'envisager la création d'un indicateur de suivi intégrant chaque colonie dans son contexte biogéographique (façade ou pays) et européen. Un indicateur similaire concernant les limicoles côtiers en hiver a vu le jour récemment.

L'objectif du projet est donc de s'adosser à l'expérience acquise sur les limicoles côtiers hivernants pour initier avec les partenaires scientifiques un indicateur pour les colonies d'oiseaux marins. Cet indicateur devra intégrer les effectifs nicheurs par colonie mais aussi le volume des pontes et le succès reproducteur moyen (quand ils sont connus).

Un tel indicateur sera un outil précieux d'aide à la décision pour orienter les actions de gestion/conservation des différents sites compris dans le périmètre du Parc naturel marin afin qu'ils soient tous contributeurs au renouvellement des populations d'oiseaux.

	2018	2019	> 2019
AE € TTC		100 000	
CP € TTC		50 000	50 000

Jours agent 	25
--	----

3. Réalisation de la cartographie des habitats terrestres et d'interface du Bassin d'Arcachon

Le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon a validé son Plan de gestion en 2017 qui intègre le DOCOB Natura 2000. Cependant, au moment de la validation, seule une pré-cartographie des habitats avait pu être réalisée avec une spatialisation des entités éco-phénomiques connues. Cette pré cartographie réalisée par le CBNSA avait reçu le soutien financier de la DREAL Nouvelle-Aquitaine. En accord avec le ministère en charge de l'écologie, le PNMBA s'était également engagé à prioriser à partir de 2018 la réalisation d'une cartographie des habitats naturels pour répondre aux exigences Natura 2000.

Depuis 2018, le CBNSA réalise ainsi l'élaboration de la cartographie fine des habitats naturels et la spatialisation des enjeux de biodiversité végétale conformément aux objectifs du plan de gestion et aux exigences du cahier des charges pour l'élaboration des documents d'objectifs des sites Natura 2000 en Nouvelle-Aquitaine. Ce programme doit également permettre de structurer de façon pérenne et dynamique la connaissance sur la biodiversité végétale du Bassin d'Arcachon, afin d'en permettre la mise à disposition aux acteurs du territoire.

Les objectifs opérationnels de ce projet de trois ans sont par conséquent :

- structurer et améliorer les connaissances sur le patrimoine naturel végétal du PNMBA et les rendre accessibles aux acteurs du territoire via un système d'information pérenne et dynamique (alimentant les outils du PNMBA et de la DREAL) ;
- élaborer la cartographie des habitats sur la base d'une connaissance de terrain robuste sur le plan scientifique et à l'échelle la plus fine possible ;
- identifier les enjeux de biodiversité végétale (réservoirs de biodiversité, corridors biologiques, etc.).

	2018	2019	> 2019
AE € TTC	19500	39000	
CP € TTC	19500	39000	

Jours agent 	2
--	---

4. Soutien au projet de sciences participatives en plongée avec Océan'Obs

Le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon s'est fixé un objectif de conservation de la faune marine à enjeu dont des espèces commerciales comme les seiches qui se reproduisent dans la lagune et des espèces remarquables comme les hippocampes (sous statut OSPAR). Afin d'évaluer l'état et de suivre l'évolution des populations, des suivis doivent être menés. Dans ce cadre, le Parc naturel marin a signé en 2017 un contrat de Recherche et Développement avec l'association Océan'Obs afin de pérenniser leur travail d'animation du réseau de plongeurs amateurs mis en place depuis 2012 tout en y incluant une finalité plus appliquée aux objectifs de son Plan de gestion. Grâce à ce contrat, Océan'Obs continue d'alimenter une base de données avec les observations de la faune et la flore sous-marine réalisées par les plongeurs et travaille à l'élaboration d'un indicateur de suivi des populations d'hippocampes du Bassin. Un couplage entre les données issues du suivi participatif avec celles issues de plongées scientifiques professionnelles est également intégré au contrat afin d'augmenter la robustesse des données et ainsi la fiabilité des analyses statistiques.

	2017	2018	2019
AE € TTC	55 000		10 000
CP € TTC	25 300	16 500	23 200

Jours agent 	4
--	---

5. Suivi de la reproduction des limicoles côtiers

Le Bassin d'Arcachon est une zone d'importance pour la reproduction de nombreux oiseaux nicheurs. En 2016, 42 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire ont été observées en reproduction, notamment l'Huîtrier pie et le Gravelot à collier interrompu. De par leurs effectifs sur le site, la responsabilité du Parc naturel marin à leur égard est de niveau national. Le Plan de gestion du Parc naturel marin s'est donc fixé un objectif d'optimisation du succès de la reproduction pour ces deux espèces.

Afin d'avoir une vision précise des effectifs présents, du volume des pontes et du succès de la reproduction, le Parc naturel marin souhaite initier un suivi annualisé des populations d'Huîtriers pies et de Gravelots à collier interrompu à l'échelle de son périmètre. Ce type de suivi est déjà réalisé sur le Banc d'Arguin et du Toulinguet par les agents de la RNN depuis plusieurs années. Le Parc naturel marin souhaite compléter les données sur ces espèces en réalisant ce même suivi sur les plages océanes et les zones propices à la reproduction de l'intra-bassin.

D'avril à juillet, avec le renfort d'un stagiaire dédié à l'opération, les agents du Parc naturel marin prospecteront sur ces plages pour identifier les individus et suivre leur reproduction. En fonction de la proximité des nids avec des activités humaines, une sensibilisation des publics pourra être envisagée. Les données issues de ce suivi couplé avec celui de la RNN du Banc d'Arguin permettront d'évaluer l'état de conservation de ces populations à l'échelle du Bassin d'Arcachon et la contribution du Parc naturel marin au renouvellement des populations à l'échelle nationale voire européenne.

	2018	2019	> 2019
AE € TTC	0	3 000	
CP € TTC	0	3 000	

Jours agent 	95
--	----

AXE STRATEGIQUE N°2

ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE

	AE 268 440 € CP 332 345 €		176 jours.agents
	AE 22,75 % CP 27,96 %		8,38 %

Lien avec le plan de gestion : annexe 2

Intervention technique sur les milieux naturels ou le patrimoine culturel (61)

6. Soutien aux opérations-test de réhabilitation des friches ostréicoles du Bassin d'Arcachon

La réhabilitation des friches ostréicoles est un objectif majeur du plan de gestion du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon. L'atteinte des objectifs fixés par le plan de gestion nécessite la mise en œuvre de moyens de réhabilitation adaptés, qui répondent aux volumes et aux caractéristiques des différents sites concernés et aux conditions économiques de réalisation. Ces moyens doivent de plus considérer les nombreux enjeux environnementaux portés par le plan de gestion, qu'ils concernent la qualité de l'eau, la préservation des habitats et de la faune marine, ou encore l'hydrodynamisme de la lagune.

Une opération-test de réhabilitation des friches ostréicoles est en cours depuis 2018 sur le site du Banc de Jacquets, sur une période de deux ans. Cette opération s'inscrit dans la dynamique de nettoyage du DPM initiée en 2016 (services de l'Etat, SIBA, CRCAA, PNMB). Elle contribue à l'atteinte de l'objectif de réhabilitation de 75 % des friches ostréicoles porté par le Plan de gestion du Parc naturel marin.

En 2018, une opération-test menée sur 6 ha a permis une première calibration de l'intervention et des suivis environnementaux à mettre en place pour ce type de travaux.

En 2019, cette opération se poursuit, de février à mars, sur tout le site, avec notamment pour objectifs :

- de consolider l'utilisation des moyens de réhabilitation du CD17 dans le contexte du Bassin d'Arcachon
- de consolider les suivis environnementaux à mettre en place.

Au vu des objectifs, des travaux et des suivis prévus pour cette opération-pilote, et de la sous-finalité 10.3 « Des friches ostréicoles réhabilitées » du plan de gestion, le PNMB accompagne cette opération-test avec l'octroi subvention de 25 000 € pour contribuer notamment au financement des suivis environnementaux de l'opération et le retour d'expérience qui sera réalisé.

	2019	> 2019
AE € TTC	25 000	
CP € TTC	25 000	

Jours agent 	2
---	---

7. Cartographie des friches ostréicoles du Bassin d’Arcachon et mise en place du protocole de suivi spatial et temporel de leur évolution

La cartographie des friches ostréicoles et sa mise à jour régulière contribue à l’objectif de réhabilitation de 75 % des friches défini dans le plan de gestion du PNMB. La cartographie des friches s’avère en effet essentielle pour établir la stratégie de nettoyage du domaine public maritime qui doit être mise en place au cours des 15 prochaines années, et pour suivre l’évolution de la surface des friches au regard de l’objectif fixé.

Initié en 2018, la cartographie de l’ensemble des friches ostréicoles du Bassin d’Arcachon se poursuit en 2019. Ce travail est notamment réalisé à partir des données déjà existantes sur le sujet sur le territoire et de la mobilisation de données complémentaires.

Ce second point concerne plus particulièrement les espaces naturels situés en dehors des concessions ostréicoles. Un contrat R&D est en cours associant le PNMB et la société ISEA pour tester une approche cartographique innovante de détection automatique des friches à partir de photos aériennes, avec des résultats attendus pour la mi-2019.

Une attention particulière sera portée dans ce travail sur les termes à utiliser pour définir les différents types de friches présentes. Une réflexion approfondie sur la mise en place du suivi spatial et temporel de la réhabilitation des friches est également programmée (méthode, indicateurs, etc.).

Un comité de suivi est mise en place pour ce travail, rassemblant notamment le Parc naturel marin, le CRCAA, la DDTM 33, le SIBA, l’Ifremer et l’Agence de l’eau Adour-Garonne. Cette action est financée à 50% par l’Agence de l’eau Adour-Garonne (61 400 € TTC).

			2018	2019	> 2019
AE	€	TTC	17 964	61 440	
CP	€	TTC	4 363	75 041	

Jours agent 	18
---	----

8. Réhabilitation d’une écluse de réservoirs à poissons

Le Parc naturel marin du Bassin d’Arcachon a pris connaissance courant 2018 que l’une des écluses du réservoir de la Roumingue s’était effondrée suite à un orage. Le propriétaire privé du site, assisté par la commune de Lanton, a réuni plusieurs acteurs institutionnels afin d’évaluer les pistes de solutions envisageables, les travaux revenant entièrement à la charge du propriétaire.

Le Parc naturel marin s’est adossé à l’expérience interne de l’AFB pour proposer des solutions écologiquement et économiquement intéressantes à mettre en œuvre.

Les réservoirs à poissons du Bassin d’Arcachon étant répertoriés en habitats d’intérêt communautaire « prioritaires », leur conservation est particulièrement importante. Le Parc naturel marin souhaite donc, à travers ce projet, soutenir les travaux de réaménagement qui conduiront à combler l’écluse détruite, restaurer les deux autres et conforter la digue.

			2018	2019	> 2019
AE	€	TTC	0	20 000	
CP	€	TTC	0	20 000	

Jours agent 	4
---	---

Appui aux activités de gestion (62)

9. Caractérisation des contraintes environnementales et réglementaires d'une réhabilitation de ZMEL dans un site Natura 2000 : étude de la zone de mouillage du port des Tuiles (Biganos)

Ce projet initié en 2018 porte sur la caractérisation des contraintes environnementales et réglementaires d'une réhabilitation de zone de mouillage et d'équipements légers (ZMEL) sur un site Natura 2000 en se basant sur le cas du mouillage du port des Tuiles. A partir de la situation concrète de cette zone de mouillage existante mais non régularisée sur la commune de Biganos, le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon souhaite réaliser un guide méthodologique pour la gestion durable des mouillages dans le cadre d'un site Natura 2000. Les livrables sont attendus en 2019.

	2018	2019	> 2019
AE € TTC	32 340		
CP € TTC		32 340	

Jours agent 	5
---	---

10. Accompagnement d'une gestion adaptative des gisements de moules et des interactions avec les autres usages

L'état et la dynamique des gisements des moules font l'objet de nombreux débats entre les pêcheurs professionnels et ostréiculteurs du Bassin d'Arcachon. Ressources pour les uns, nuisances pour les autres, la gestion des gisements de moules appelle des mesures particulières et adaptées en fonction des secteurs concernés et des objectifs ciblés. En parallèle de l'étude GIMBOBA initiée mi-2017, une action exploratoire sera initiée sur l'élaboration d'une gestion adaptée des gisements de moules présents sur la lagune, en prenant en compte les interactions possibles avec les autres usages et usagers. Cette action s'appuiera notamment sur les éléments de connaissance produits par les actions précédentes.

L'objectif consiste à identifier les leviers possibles pour gérer au mieux les gisements en fonction des intérêts des professionnels de la pêche et des ostréiculteurs, en particulier dans les ZMEL.

Cette action, qui associera l'ensemble des acteurs concernés, pourra se décliner en deux volets :

- Un volet relatif à l'accompagnement technique des professionnels de la pêche et de l'ostréiculture pour la mise en place de mesures de gestion des gisements relevant des compétences de chacun
- Un volet relatif à l'accompagnement financier de projets expérimentaux pour la gestion des gisements

	2019	> 2019
AE € TTC	10 000	
CP € TTC	10 000	

Jours agent 	5
---	---

11. Animation des réflexions sur la stratégie de restauration des herbiers de zostères

La restauration des herbiers de zostères naines et marines sont des objectifs ambitieux du plan de gestion du Parc naturel marin. De nombreuses recommandations faites par le Conseil de gestion depuis 2015 sur des projets dans l'intra-Bassin ont porté sur la prise en compte de ces habitats. Au vu de la régression des herbiers, le Conseil de gestion a souhaité engager dès 2018 une concertation pour la définition d'une stratégie collective en faveur des zostères.

En 2019, ce processus de concertation va se poursuivre afin d'identifier les axes de travail et les mesures de restauration qui pourraient être présentées pour validation de la stratégie au Conseil de gestion.

	2018	2019	> 2019
AE € TTC	0	15 000	
CP € TTC	0	15 000	

Jours agent 	26
---	----

12. Mise en œuvre des premières initiatives en faveur de la restauration des herbiers de zostères

Dans le cadre de la concertation autour de la stratégie de restauration des herbiers de zostères, la Commission mise en place en 2018 va commencer à travailler sur des propositions concrètes en faveur de ces habitats d'intérêt communautaire. Une fois discutées et validées par le Conseil de gestion, des actions pourront être menées sur le territoire sous pilotage du Parc naturel marin et en partenariat avec les usagers et scientifiques du Bassin d'Arcachon.

Afin de soutenir ces initiatives, qui restent à identifier, un budget et du temps agents sera prédéfini.

	2018	2019	> 2019
AE € TTC	0	60 000	
CP € TTC	0	60 000	

Jours agent 	15
---	----

13. Organisation du 1^{er} forum régional des marais littoraux

En lien avec la DIR de Nouvelle Aquitaine de l'AFB, le Parc naturel marin propose de réunir plusieurs gestionnaires de site de la région ainsi que des scientifiques autour de la thématique de la gestion des marais littoraux. Ce séminaire se tiendra en novembre 2019, et pourra impliquer la Maison de la nature du Bassin d'Arcachon pour l'hébergement et l'accueil d'ateliers. L'organisation de cette première rencontre au niveau régional sera pilotée par le Parc naturel marin. Le programme et les intervenants seront définis courant 2019 en fonction des problématiques actuelles et communes aux sites concernés. Une sortie terrain sera à prévoir également pour faire connaître les sites du Bassin d'Arcachon et leurs particularités.

	2018	2019	> 2019
AE € TTC	0	20 000	
CP € TTC	0	20 000	

Jours agent 	20
---	----

14. Soutien à la réduction des déchets

Cette action à destination essentiellement des écoles du Bassin d’Arcachon permettra en 2019 de multiplier et concrétiser les initiatives en faveur des actions de ramassage des macrodéchets sur les plages. L’enveloppe budgétaire servira à financer essentiellement la logistique, notamment le transport des scolaires depuis leur établissement jusqu’à la plage de collecte. Des contacts avec l’association Surfrider seront établis afin de bénéficier de leur soutien logistique (gants, sacs poubelles, matériel pédagogique, etc.) et de leur expérience.

	2018	2019	> 2019
AE € TTC	0	12 000	
CP € TTC	0	12 000	

Jours agent 	2
---	---

Suivi écologique du milieu et des espèces (63)

15. Contribution du projet MarHa à la connaissance et à la gestion des habitats marins du Bassin d’Arcachon

Le projet Marha a pour objectif de rétablir et maintenir le bon état de conservation des habitats naturels marins en mobilisant l’ensemble des acteurs impliqués dans la gestion des 164 sites français Natura 2000 habitats en mer. L’Agence française pour la biodiversité coordonne ce projet d’une durée de huit ans et le mène avec onze autres partenaires, scientifiques et gestionnaires, sur les trois façades maritimes métropolitaines.

Pour atteindre cet objectif, Marha intervient en évaluant le fonctionnement et la mise en œuvre de Natura 2000 en mer afin de proposer des adaptations lorsque cela s’avère nécessaire, en améliorant et complétant les outils à disposition des gestionnaires de sites Natura 2000 en mer et en appuyant ces gestionnaires dans la mise en place d’actions concrètes en faveur de la préservation des habitats.

Le Life Marha doit également porter, auprès des usagers professionnels et de loisir du milieu marin, des décideurs, des élus et du grand public, un message soulignant l’importance de protéger les habitats marins et précisant les solutions pour le faire.

Le Life Marha agit pour la protection des habitats marins en cohérence avec les autres politiques publiques s’exerçant en mer.

	2018	2019	> 2019
AE € TTC	0	0	
CP € TTC	0	0	

Jours agent 	50
---	----

16. Animation et mise en réseau dans le cadre de la gestion Natura 2000

Conformément au code de l'environnement, le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon est opérateur principal des sites Natura 2000 « Bassin d'Arcachon et Cap Ferret » (DHFF - FR7200679) et « Bassin d'Arcachon et Banc d'Arguin » (DO - FR7212018). Le Plan de gestion constitue donc le document d'objectifs pour ces deux sites et le Conseil de gestion remplace le Comité de Pilotage.

Dans le cadre de la mise en application de la politique Natura 2000 sur le territoire, le Parc naturel marin a, dès le début, souhaité s'associer aux gestionnaires des Réserves naturelles nationales, des sites du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, et des espaces naturels sensibles. Ces acteurs historiques sur le territoire sont considérés comme des opérateurs locaux Natura 2000, et sont à ce titre des atouts pour atteindre les objectifs de bon état de conservation des habitats et des espèces. Le Parc naturel marin, à travers la « réunion des gestionnaires » et son travail d'animation de réseau, est en dialogue permanent avec les différents gestionnaires de sites. Cette vision d'ensemble lui permet d'évaluer les différents besoins et d'engager des actions de conservation et de connaissance en partenariat avec chaque gestionnaire.

	2018	2019	> 2019
AE € TTC	0	15 000	
CP € TTC	0	15 000	

Jours agent 	5
--	---

17. Soutien à l'effort de connaissance et d'intervention sur les milieux porté par les gestionnaires

Dans le cadre de l'animation Natura 2000, toutes les actions portées par les gestionnaires qui participent à améliorer l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire, le Parc naturel marin peut apporter un soutien humain, logistique et parfois financier afin d'y contribuer favorablement.

	2018	2019	> 2019
AE € TTC	0	15 000	
CP € TTC	0	15 000	

Jours agent 	17
---	----

AXE STRATEGIQUE N°3

DEVELOPPEMENT DURABLE ET CONCILIATION DES USAGES

	AE 274 060 € CP 245 123 €		370 jours.agents
	AE 23,22 % CP 20,62 %		17,62 %

Lien avec le plan de gestion : annexe 3

Intervention technique sur les milieux naturels ou le patrimoine culturel (61)

18. Projet de développement et d'expérimentation de mouillages innovants pour le Bassin d'Arcachon

Ce projet vise à définir et caractériser une infrastructure de mouillage et ses modalités d'utilisation adaptées aux spécificités du site. Cette recherche d'adaptation concerne notamment le contexte géographique et physique du Bassin (lagune à marée, courantologie, substrats, etc.), la sensibilité des milieux naturels dans lesquels s'insèrent les mouillages (qualité de l'eau, habitats dont herbiers de zostère, avifaune, prise en compte des effets cumulés, etc.) et les pratiques nautiques (besoins des usagers et souhaits d'évolution des modes d'utilisation). Il est attendu de ce projet d'accroître et de mobiliser des connaissances pour le développement de nouvelles solutions de mouillage. Ces réflexions et le résultat des expérimentations doivent permettre de définir un modèle qui puisse être adapté aux enjeux propres au Bassin d'Arcachon.

	2018	2019	> 2019
AE € TTC	84 000		
CP € TTC	58 800	25 200	

Jours agent 	15
---	----

19. Elaboration d'une stratégie collective relative aux mouillages sur le Bassin d'Arcachon

A l'heure actuelle le Bassin d'Arcachon est un site majeur du littoral aquitain pour la pratique d'activités nautiques professionnelles et de loisirs. Avec le développement au XXe siècle des activités récréatives, le besoin de stationnement permanent ou saisonnier des navires de plaisance est devenu prégnant. Les usagers qui ont accès à une solution de stationnement ont le choix entre un anneau de mouillage dans un port, un mouillage sur corps mort, ou de façon plus marginale un stationnement dans un port à sec. Le Bassin compte aujourd'hui un peu plus de 6 500 mouillages sur corps morts. La question des mouillages sur le Bassin concerne de nombreux enjeux, à la fois de compatibilité de ces infrastructures et des usages associés avec la protection des richesses naturelles, mais également de gestion de l'espace maritime, d'évolution des modes de gestion au regard de la demande et des pratiques des usagers, ou encore des enjeux d'aménagement et de continuité terre/mer.

Le Parc naturel marin est un outil pertinent pour conduire une réflexion globale et concertée sur la thématique des mouillages, qui prennent en compte la complexité et la diversité des enjeux qui s'y rattachent. L'objectif de ce projet est de co-construire une vision partagée et une stratégie collective, qui mobilisera un ensemble de leviers d'action pour atteindre les résultats attendus, touchant à la fois aux technologies employées, à la gestion, aux densités et aux surfaces, à la localisation, aux usages et pratiques, à la continuité dans les aménagements terre/mer, etc.

	2019	> 2019
AE € TTC	20 000	30 000
CP € TTC	20 000	30 000

Jours agent 	30
---	----

Appui aux activités de gestion (62)

20. Projet de recherche de solutions alternatives à l'emploi de biocides sur les carènes de bateaux

A l'heure actuelle le Bassin d'Arcachon est un site majeur du littoral aquitain pour la pratique d'activités nautiques professionnelles et de loisirs. Avec le développement au XXe siècle des activités récréatives, le besoin de stationnement permanent ou saisonnier des navires de plaisance est devenu prégnant. Les usagers qui ont accès à une solution de stationnement ont le choix entre un anneau de mouillage dans un port, un mouillage sur corps mort, ou de façon plus marginale un stationnement dans un port à sec. Le Bassin compte aujourd'hui un peu plus de 6 500 mouillages sur corps morts. La question des mouillages sur le Bassin concerne de nombreux enjeux, à la fois de compatibilité de ces infrastructures et des usages associés avec la protection des richesses naturelles, mais également de gestion de l'espace maritime, d'évolution des modes de gestion au regard de la demande et des pratiques des usagers, ou encore des enjeux d'aménagement et de continuité terre/mer.

Le Parc naturel marin est un outil pertinent pour conduire une réflexion globale et concertée sur la thématique des mouillages, qui prennent en compte la complexité et la diversité des enjeux qui s'y rattachent. L'objectif de ce projet est de co-construire une vision partagée et une stratégie collective, qui mobilisera un ensemble de leviers d'action pour atteindre les résultats attendus, touchant à la fois aux technologies employées, à la gestion, aux densités et aux surfaces, à la localisation, aux usages et pratiques, à la continuité dans les aménagements terre/mer, etc.

	2019	> 2019
AE € TTC	35 000	
CP € TTC	35 000	

Jours agent 	24
---	----

21. Elaboration d'un guide pour la régularisation des perrés et des épis sur le DPM

Une partie du littoral situé à l'intérieur du Bassin d'Arcachon est aménagée par une succession d'épis et de perrés. Leur but est de fixer les évolutions du trait de côte et de protéger les biens rétro-littoraux des assauts de la mer. Plusieurs de ces ouvrages sont construits et entretenus à l'initiative des propriétaires situés au droit des portions de littoral aménagé. Depuis 2017, la DDTM de la Gironde a engagé un travail de régularisation administrative des perrés et des épis. Dans le cadre de la procédure d'instruction, le PNMB est saisi pour avis et instruit les dossiers à travers une grille de lecture qui prend appui sur le plan de gestion. Une partie de cette grille de lecture repose sur une analyse particulière propre à ces familles d'ouvrages. Dans ce contexte ce projet a pour objectif d'élaborer une doctrine qui prenne en compte à la fois le contexte réglementaire associé à ces ouvrages sur le DPM, au sein du site Natura 2000 et dans le périmètre du Parc naturel marin, mais également les enjeux du Plan de gestion et la recherche d'un dimensionnement de ces ouvrages conformes aux règles de l'art.

		2019	> 2019
AE	€ TTC	35 000	
CP	€ TTC	35 000	

Jours		15
-------	---	----

22. Accompagnement de la contribution des activités ostréicoles à la préservation et à la restauration des herbiers de zostères du Bassin d’Arcachon

Dans le cadre des réflexions sur la stratégie de restauration des herbiers de zostères menés à l’échelle du PNMBA, un travail particulier sera mené avec le CRCAA et les ostréiculteurs locaux sur les pratiques ostréicoles à privilégier pour répondre à cet enjeu.

Ce travail prendra en compte les spécificités naturelles et socio-économiques des différents sites où sont présents les ostréiculteurs, et les mesures d’ores et déjà prévues dans le Schéma des structures des exploitations des cultures marines pour le département de la Gironde.

		2019	> 2019
AE	€ TTC		
CP	€ TTC		

Jours agent		15
-------------	---	----

23. Construction du référentiel « PNMBA » des bonnes pratiques relatives à la pêche maritime de loisir pratiquée dans le Parc naturel marin du Bassin d’Arcachon

La pêche de loisir est pratiquée par un grand nombre d’usagers sur le Bassin d’Arcachon, que ce soit à pied, du bord ou à partir d’une embarcation. De nombreuses techniques de pêche sont ainsi utilisées à l’intérieur de la lagune, dans les passes ou dans l’ouvert, avec des interactions plus ou moins importantes avec les richesses naturelles du milieu marin.

L’objectif de l’action mise en place par le PNMBA est d’animer un travail spécifique pour l’élaboration de référentiels communs et partagés de bonnes pratiques pour la pêche de loisir sur le périmètre du Parc naturel marin. Ce travail prendra en compte tant les initiatives portées localement par les associations que les nombreux travaux menés à l’extérieur du territoire (amélioration des connaissances notamment), sur un sujet aux enjeux grandissants ces dernières années. Il devra notamment considérer les outils disponibles ou à développer pour informer le plus efficacement les différents publics ciblés. Un volet expérimental est également envisagé, notamment sur les méthodes de suivi de l’activité.

Ce travail s’inscrit dans le cadre Natura 2000 et de l’évaluation des incidences des activités à prendre en compte au regard des objectifs et du rapportage propres à cette réglementation européenne pour le site du Bassin d’Arcachon dont le PNMBA est opérateur.

Cette action se fera en partenariat avec les associations de pêche récréative du Bassin d’Arcachon, avec la mise en place d’un comité de pilotage pour en suivre la réalisation. Les résultats du programme Life + « Pêche à pied de loisir » seront intégrés à ce travail.

Un volontaire de service civique est prévu pour la réalisation de cette action.

			2019	> 2019
AE	€	TTC		
CP	€	TTC		

Jours agent		162
-------------	---	-----

24. Etude sur les interactions entre les activités de pêche professionnelle et les richesses naturelles du Bassin d’Arcachon

Pour répondre aux enjeux portés par le Plan de gestion du PNMBA, une étude sur les interactions entre les activités de pêche professionnelle et les richesses naturelles est mise en place par le PNMBA sur son périmètre. Cette étude, prévue sur la période 2018 – 2021, porte sur :

- l’identification des activités de pêche professionnelle susceptibles d’interagir avec les différentes richesses naturelles du PNMBA,
- la qualification de ces interactions,
- la proposition de mesures de gestion le cas échéant. Une communication des résultats est prévue à l’échelle locale, régionale et nationale.

Cette étude, placée sous le pilotage du Conseil de gestion du PNMBA, s’inscrit dans un contexte Natura 2000 liés à la présence de sites dont le PNM est opérateur, avec des attentes spécifiques inhérentes à ce niveau de protection européen. Des résultats concrets sont attendus pour la fin de l’année 2020, date d’échéance de plusieurs arrêtés préfectoraux relatifs à la pêche maritime dans le Bassin d’Arcachon.

Pour la réalisation de cette étude, le PNMBA dédiera des moyens humains et techniques pour rassembler les connaissances et les informations à sa disposition sur les sujets traités, avec l’acquisition éventuelle de données complémentaires sur la partie « Richesses naturelles ». Des moyens humains seront également alloués aux travaux de croisement des informations « Richesses naturelles » et « Pêche professionnelle », à l’exploration des mesures de gestion à mettre en place le cas échéant, ainsi qu’à l’animation, à l’accompagnement et au pilotage de l’étude.

Le PNMBA s’assurera également que la méthode mise en œuvre dans le cadre du projet réponde aux attentes définies pour la prise en compte des activités de pêche maritime professionnelle pour la gestion des sites Natura 2000, en mobilisant les réseaux internes à l’AFB le cas échéant.

Un effort conséquent s’avère par contre nécessaire sur le volet « Pêche professionnelle », avec la création d’un partenariat dédié avec les pêcheurs professionnels (CRPMEM Nouvelle-Aquitaine et CDPMEM Gironde) pour sa réalisation. Ceux-ci disposent en effet de compétences, de connaissances et de données indispensables au vu des attendus particulièrement élevés pour cette étude. La réalisation de ce volet pêche professionnelle bénéficiera d’un appui financier de la Région Nouvelle-Aquitaine, du DLAL – FEAMP du Pays BARVAL et du PNMBA.

			2019	> 2019
AE	€	TTC	148 060	
CP	€	TTC	81 433	66 627

Jours agent		57
-------------	---	----

25. Etude exploratoire sur les effets potentiels du relargage de sédiments issus des travaux de réhabilitation des friches ostréicoles du Bassin d’Arcachon

La réhabilitation des friches ostréicoles est un objectif majeur du Plan de gestion du Parc naturel marin. L’atteinte de cet objectif nécessite la mise en œuvre de moyens de réhabilitation adaptés, qui répondent aux volumes et aux caractéristiques des différents sites concernés et aux conditions économiques de réalisation.

Le CRCAA fait partie des acteurs essentiels de cette réhabilitation des friches, notamment par les moyens dédiés aux chantiers de nettoyage de zones à vocation productive. A l’heure actuelle, le CRCAA dispose d’un navire construit en 1993, l’Estey, équipé d’un bull et d’une grue. Les sédiments et les coquilles extraits par l’Estey sont actuellement déposés dans la souille de la Dispute, au centre du Bassin. Ferrailles et plastiques sont ramenés à terre pour être valorisés.

Des modalités de relargage des sédiments issu du nettoyage en milieu naturel (environ 120 m3 par marée de travail) figurent également parmi les options envisagées. Au regard des enjeux soulevés par ce relargage et de leurs effets éventuels sur le milieu, un besoin a été identifié de renseigner le sujet par une étude exploratoire sur les modalités possibles de leur exécution, et sur les impacts à considérer en fonction de ces modalités. Cette étude sera pilotée par le Parc naturel marin en 2019, qui s’appuiera pour la réalisation sur un prestataire. L’objectif principal de cette étude est de renseigner et d’identifier le ou les scénarii de moindre impact pour le relargage dans le milieu de sédiments issus du nettoyage des friches ostréicoles.

Pour ce travail sont notamment attendus :

- La modélisation des panaches de dispersion et de dépôt des sédiments relargués dans le milieu, pour différents scénarii reposant sur des paramètres comme le nombre annuel de marées et la quantité de sédiment relarguée par marée de travail, les sites potentiels de relargage dans le Bassin et leurs caractéristiques, les conditions de marées à respecter, les conditions météorologiques, les conditions de mers, etc. Des scénarii incluant des relargages dans l’ouvert devront également être considérés pour disposer d’éléments de comparaison.
- La qualification des impacts générés par ces scénarios sur les richesses naturelles (qualité de l’eau, habitats, faune marine, etc.) à partir de critères restant à définir.

En amont de ce travail, le PNMBA soumettra au Bureau un premier cadrage concerté avec les acteurs concernés des scénarii à tester ou à exclure ainsi que les critères à retenir pour évaluer les impacts sur les richesses naturelles. Un bilan des données récentes et disponibles pouvant alimenter le ou les modèles utilisés sera également réalisé. Enfin, il pourra être prévu la réalisation d’un essai grandeur nature pour calibrer / consolider le modèle, en utilisant les moyens actuels du CRCAA qui seraient mis à disposition pour cette expérimentation.

Les résultats de cette étude devront permettre d’accompagner les discussions du Conseil de gestion sur l’opportunité de ce type de traitement pour les sédiments issus de la réhabilitation des friches dans le cadre particulier du Bassin d’Arcachon, et, le cas échéant, sur les conditions de mise en œuvre envisageables en compatibilité avec le plan de gestion.

			2019	> 2019
AE	€	TTC	25 000	
CP	€	TTC	25 000	

Jours agent		15
-------------	---	----

26. Appui à l'ACMBA sur les modalités de gestion des AOT relatives aux installations de chasse du Bassin d'Arcachon et caractérisation des installations

Suite à une saisine de la DDTM 33 en 2016 et un avis du Conseil de gestion du 21 mars 2018, le PNMBA accompagnera l'ACMBA sur les modalités de gestion des AOT dont ils seront bénéficiaires. Cet accompagnement portera principalement sur deux axes :

- L'appui pour la rédaction d'un document relatif aux modalités de gestion des AOT par l'ACMBA auprès de ses adhérents (attribution, surveillance, etc.)
- La co-production d'un document détaillant les types de travaux relevant de l'entretien des installations de chasse, accompagné d'un cahier des charges des modalités d'intervention au regard de Natura 2000 et des enjeux portés par le Plan de gestion

Pour alimenter les réflexions sur ces deux axes, le voyage d'une délégation de chasseurs adhérents à l'ACMBA et de l'équipe du PNMBA en Baie de Somme est prévu entre mars et juillet 2019. Ce voyage se fera en collaboration avec le Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale.

En parallèle, le PNMBA réalise un travail de caractérisation des installations de chasse présentes sur l'ensemble du Bassin d'Arcachon.

En 2018, l'action s'est intéressée à l'ensemble des installations de chasse à la tonne situées en dehors des terrains du CELRL. Des fiches descriptives ont été produites pour chaque installation de chasse faisant l'objet d'une AOT.

En 2019, le PNMBA accompagnera pour une première phase le CELRL et les différents gestionnaires de site CELRL pour la production de fiches descriptives pour l'ensemble des installations de chasse à la tonne situées sur les terrains du CELRL.

Ces fiches descriptives contiennent notamment :

- une carte et un portfolio des différents éléments constitutifs
- une carte de situation de l'installation par rapport aux habitats N2000 présents
- Des tableaux relatifs aux enjeux faune & flore sur ou à proximité des installations de chasse à la tonne à l'échelle du Bassin d'Arcachon

	2019	> 2019
AE € TTC	4 000	
CP € TTC	4 000	

Jours agent 	52
---	----

27. Initiation d'une coopération franco-japonaise pour l'échange et le partage d'expériences relatives à la gestion intégrée des zones côtières, et notamment les Aires marines protégées

En 2017, le PNMBA a participé et contribué en 2017 aux Rencontres Franco-japonaise organisées à Bordeaux par la SFJO France, en parallèle du colloque scientifique COAST. A cette occasion, un projet de coopération a été envisagé sur plusieurs des thématiques contenues dans le Plan de gestion du PNMBA. Plusieurs acteurs du Parc naturel marin sont intéressés par ce projet de coopération, notamment les pêcheurs (CDPMEM 33) et les ostréiculteurs (CRCAA). Ce projet de coopération potentiel a fait l'objet de plusieurs échanges en 2018, notamment dans le cadre du projet « Nature et Culture » porté par la SFJO, avec un premier voyage d'études au Japon prévu fin 2018 qui n'a pu se concrétiser.

En 2019, le PNMBA souhaite participer à la construction de cette coopération avec une première action visant un voyage d'étude de plusieurs membres du Conseil de gestion au Japon pour consolider les thématiques définies pour le projet autour de la gestion intégrée des milieux marins (pratiques ostréicoles, gestion des déchets coquillers, restauration des herbiers de zostères, etc.)

			2019	> 2019
AE	€	TTC	13 000	
CP	€	TTC	13 000	

Jours agent		5
-------------	---	---

Suivi écologique du milieu et des espèces (63)

28. Suivi environnemental du projet de développement et d'expérimentation de mouillages innovants pour le Bassin d'Arcachon

Le projet de développement et d'expérimentation de mouillages innovants pour le Bassin d'Arcachon prévoit la réalisation d'un suivi environnemental des dispositifs de mouillages innovants. Les connaissances acquises lors de ce suivi permettront d'analyser la réponse du milieu à la mise en place, l'exploitation, la maintenance et l'enlèvement des mouillages innovants, de caractériser les pressions et les impacts sur le milieu marin des infrastructures et d'émettre des recommandations pour leur adaptation technique. Il s'agit notamment de déterminer la plus-value des mouillages innovants en comparaison aux solutions classiques de mouillage (corps mort, chaîne, bouée).

		2018	2019	> 2019
AE	€ TTC	35 990		
CP	€ TTC	2 500	33 490	

Jours agent		3
-------------	---	---

AXE STRATEGIQUE N°4

VALORISATION ET CONNAISSANCE DES PATRIMOINES CULTURELS

	AE 69 000 € CP 47 000 €		201 jours.agents
	AE 5,85 % CP 3,95 %		9,57 %

Lien avec le plan de gestion : annexe 4

Intervention technique sur les milieux naturels ou le patrimoine culturel (61)

29. Contribution à la réalisation de « portraits » du Bassin et à leur diffusion

Plusieurs acteurs associatifs locaux mènent des projets qui visent réaliser des portraits du Bassin attachés à des métiers, des savoirs faire ou des lieux en lien avec la mer. Ces projets conduisent à la production de livrables comme des reportages vidéo, des ouvrages, revues ou sites internet. Dans le cadre de l'élaboration de leur plan de financement, le PNMBBA peut être sollicité pour contribuer à ces projets. Dès lors que ces projets contribuent aux finalités du Plan de gestion, le Conseil de gestion peut être amené à étudier des opportunités d'accompagnement. Dans la continuité du portrait sur la fabrication des filets de pêche lancé en 2018, cette année sera consacrée à l'élaboration de deux portraits, l'un portant sur la collecte de mémoires autour de la construction navale et l'autre sur le caractère singulier d'une cabane située au sein du village ostréicole de Pirailan.

	2018	2019	> 2019
AE € TTC	12 000	33 000	
CP € TTC		45 000	

Jours agent 	11
---	----

30. Contribution au recueil de connaissances liées aux patrimoines naturels et culturels de la mer

Plusieurs acteurs associatifs locaux mènent des projets qui visent à acquérir ou valoriser des connaissances relatives aux patrimoines matériels et immatériels liés à la mer. Ces projets conduisent à la production de livrables comme des ouvrages, revues ou sites internet. Dans le cadre de l'élaboration de leur plan de financement, le PNMBBA peut être sollicité pour contribuer à ces projets. Dès lors que ces projets contribuent aux finalités du Plan de gestion, le Conseil de gestion peut être amené à étudier des opportunités d'accompagnement.

	2018	2019	> 2019
AE € TTC	10 000	12 000	
CP € TTC	10 000	12 000	

Jours agent 	2
---	---

31. Soutien à la construction d'un bateau traditionnel

L'association Argonautique œuvre à la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine maritime du Bassin d'Arcachon. Basée à Gujan-Mestras au Chantier naval du patrimoine maritime, elle restaure, construit et fait naviguer des bateaux traditionnels du Bassin d'Arcachon. L'Argonautique a pour projet de reconstruire un maquereautier du Bassin à partir de plans d'origine. Ces bateaux à dérive de 6,5m de long sont en bois et propulsés à la voile et au moteur. Ils ont constitué une flotte d'une cinquantaine d'exemplaires afin de pêcher le maquereau dans les eaux du Bassin et à l'océan entre la fin du XIXe siècle et le début du XXe. Il n'en existe plus à l'heure actuelle.

Ce projet permet de faire vivre et de transmettre l'identité maritime du Bassin. Il s'inscrit en cohérence avec les objectifs du Plan de gestion, notamment car il contribue à faire connaître, préserver et valoriser le patrimoine matériel et immatériel local.

	2019	> 2019
AE € TTC	22 000	
CP € TTC	22 000	

Jours agent 	3
---	---

32. Structuration d'un observatoire photographique dans le cadre du projet de caractérisation de la valeur patrimoniale des espaces portuaires du Bassin d'Arcachon

Ce projet permettra d'accompagner la création et l'animation en interne d'un observatoire photographique des espaces portuaires.

	2019	> 2019
AE € TTC	2 000	
CP € TTC	2 000	

Jours agent 	35
---	----

Appui aux activités de gestion (62)

33. Projet de caractérisation de la valeur patrimoniale des espaces portuaires du Bassin d'Arcachon

Parmi les objectifs fixés dans le Plan de gestion du PNMB, la sauvegarde et la valorisation des éléments constitutifs des patrimoines du Bassin d'Arcachon sont des enjeux prégnants. Dans ce contexte, les espaces portuaires font l'objet d'une attention particulière, notamment parce qu'ils sont des espaces emblématiques d'expression de la culture maritime locale. La cohérence ainsi que la qualité architecturale et paysagère des constructions et des aménagements présents sur les espaces portuaires participent à la transmission de l'esprit et de la spécificité des lieux.

Etant donné la diversité géographique, historique, fonctionnelle ou encore en matière d'aménagements et de constructions, une des premières actions identifiées dans le Plan de gestion consiste à renseigner les grandes typologies d'espaces portuaires sur le Bassin, ainsi que les éléments ayant une valeur patrimoniale.

Il s'agit également de caractériser la notion de « qualité » architecturale et paysagère. Cette approche est un préalable nécessaire pour élaborer une grille de lecture à destination du Conseil de gestion, comme aide à la compréhension de la valeur patrimoniale des espaces portuaires et à la prise de décision.

	2018	2019	> 2019
AE € TTC	12 000		
CP € TTC	12 000		

Jours agent 	150
--	-----

AXE STRATEGIQUE N°5

CONNAISSANCE

	AE 284 700 € TTC CP 279 207 € TTC		633 jours.agents
	AE 24,13 % CP 23,49 %		30,14 %

Lien avec le plan de gestion : annexe 5

Appui aux activités de gestion (62)

34. Vision intégrée de la dynamique hydro-morpho-sédimentaire du Bassin d’Arcachon ; projet « ARCADE »

Le Bassin d’Arcachon est perçu comme un milieu naturel relativement stable sur le long terme, en particulier le fond de Bassin. Il s’agit en réalité d’un espace à la morphologie éphémère, évoluant de manière sensible sur des échelles de temps courtes et variables de l’instant à la saison. Le fonctionnement hydraulique du Bassin, des passes et de l’ouvert est la base de la structuration des habitats, il est donc essentiel au fonctionnement des écosystèmes. Il en va de même des activités humaines qui s’y développent.

L’ensemble des stratégies de travaux ou de réhabilitation sur le DPM, mais également les besoins de compréhension des mécanismes d’envasement du fond de Bassin ou encore de régression des herbiers de zostères appellent un travail technique et scientifique approfondi pour éclairer la définition et la mise en œuvre des politiques publiques de gestion de l’espace maritime portées par le PNMB et les partenaires institutionnels et socioprofessionnels locaux. La prise en compte des différentes échelles et interactions, du local au global, sont nécessaires pour « l’adaptation à un espace en mobilité permanente » appelée par le Plan de gestion, ainsi que « bon état de conservation des habitats ».

Le PNMB a donc construit avec ses partenaires scientifiques le BRGM, l’IFREMER et le laboratoire EPOC de l’Université de Bordeaux le projet ARCADE. Il s’agit d’un projet interdisciplinaire ambitieux dont l’objectif est d’étudier les dynamiques et les évolutions géomorphologiques, hydrodynamiques et bio-sédimentaires du Bassin d’Arcachon à partir d’une vision intégrée, à l’échelle de l’ensemble du Bassin et de son ouvert (défini comme la partie externe des passes et les littoraux adjacents). Il ambitionne de constituer un nouvel état de l’art, non seulement pour la communauté scientifique dans l’appréhension et la modélisation de ces mécanismes (à la fois le fonctionnement intrinsèque des différents sous-ensembles qui constituent le Bassin mais aussi sur leurs interférences et leurs interactions) mais également pour l’ensemble des acteurs et gestionnaires locaux dans une meilleure prise en compte de la complexité du fonctionnement hydro-sédimentaire du Bassin d’Arcachon dans le cadre de leurs stratégies, projets ou aménagements.

Le projet ARCADE réunit un consortium travaillant historiquement sur le périmètre et les problématiques du Bassin d’Arcachon au carrefour de l’océanographie, de la géomorphologie, de l’écologie et de la gestion des risques. La forte originalité de ce projet est de mettre en synergie ces scientifiques et leurs équipes au contact de structures gestionnaires du territoire, afin de faire progresser de manière intégrée la connaissance des mécanismes hydro-bio-morpho-sédimentaires régissant l’espace du Bassin d’Arcachon. Le caractère intégré de ce projet s’exprime autant d’un point de vue géographique qu’en termes d’outils, de thématiques et de communautés scientifiques. La cohérence des différentes actions de ce projet permettra de construire les bases d’une vision globale systémique et adaptée pour répondre aux questions stratégiques et opérationnelles incombant acteurs porteurs des politiques publiques de gestion et d’aménagement de l’espace maritime. Cette démarche de progrès sera notamment garantie au travers de

l'animation territoriale réalisée par le Parc naturel marin qui accompagne le transfert des connaissances fondamentales acquises vers les structures gestionnaires du territoire maritime.

	2019	> 2019
AE € TTC	89 250	
CP € TTC	29 750	59 500

Jours agent 	20
---	----

35. Acquisition de connaissances sur la vision globale de la fréquentation et des flux sur le Bassin d'Arcachon

Le Bassin d'Arcachon est marqué par une attractivité résidentielle et touristique significative. Elle se traduit notamment par une fréquentation et des déplacements sur le territoire maritime pouvant générer des interférences entre les activités ainsi que des pressions sur les richesses naturelles. Le caractère géographiquement contraint de l'espace lagunaire impose de concevoir des réponses agiles aux problématiques de conciliation des activités et de compatibilité avec la préservation des écosystèmes.

Dans ce contexte, le Parc naturel marin souhaite engager un travail d'acquisition de connaissances pour permettant une compréhension fine et objective des mécanismes et des interactions qui régissent la fréquentation globale du Bassin d'Arcachon sur une année complète, ainsi que les flux de déplacements. L'initiative repose sur la conduite de deux actions complémentaires, permettant d'analyser les données de fréquentation et des flux sur les activités de loisir d'une part (projet inter parcs RESOBLO), et professionnelles d'autre part. L'ensemble de ces travaux conduira à l'élaboration d'un outil de simulation dynamique permettant d'apporter un éclairage pertinent pour l'instruction des avis du Conseil de gestion et l'élaboration de programmes d'action ciblés, pour tenir compte de la complexité des déplacements et de la fréquentation dans l'espace et dans le temps sur le territoire maritime.

	2019	> 2019
AE € TTC		
CP € TTC		

Jours agent 	30
---	----

36. Evaluation de la dynamique larvaire de l'huître japonaise dans le Bassin d'Arcachon

Le Bassin d'Arcachon est un lieu historique pour les activités de culture et d'élevage maritimes et, plus particulièrement pour l'ostréiculture.

L'évaluation et le suivi de la dynamique des huîtres cultivées dans la lagune et son ouvert représentent un enjeu particulier pour le Plan de gestion du PNMB, tant d'un point de vue de la préservation des richesses naturelles que de développement durable de l'activité ostréicole.

En 2019, l'action du PNMB consiste à contribuer financièrement au suivi des larves d'huîtres sur le Bassin d'Arcachon initié depuis 1950 sur le territoire, à hauteur d'1/3 des points de prélèvements réalisés par le CREEA.

			2018	2019	> 2019
AE	€	TTC	7 417	7 500	
CP	€	TTC		7 417	7 500

Jours agent		3
-------------	---	---

37. Evaluation de l'état et de la dynamique des gisements de coques du Bassin d'Arcachon

La coque (*Cerastoderma edule*) fait partie des principales espèces de coquillages ciblés par les pêcheurs à pied professionnels et récréatifs sur le Bassin d'Arcachon. La connaissance de ces gisements et de leur dynamique à l'échelle du Parc naturel marin représente un enjeu fort à court, moyen et long termes, tant pour la préservation que pour l'exploitation durable des ressources par les pêcheurs à pied.

Cette action porte sur l'évaluation des gisements de coques sur l'ensemble du PNMBA, avec une prestation spécifique sur la RNN du Banc d'Arguin par le gestionnaire. Cette action s'inscrit en lien avec les missions du Comité de gisement créé par l'arrêté préfectoral relatif à l'exercice de la pêche maritime sur le Bassin d'Arcachon.

Une première visite de terrain a été réalisée en septembre 2018 dans le cadre de ce comité de gisement, auquel le PNMBA a contribué activement avant, pendant et après la sortie. Cette sortie a permis de calibrer une partie du protocole qui sera utilisée pour l'évaluation 2019, tant sur la RNN du Banc d'Arguin que sur le reste de l'estran du PNMBA propice à la présence de coques.

Les principaux attendus de ce projet sont de disposer des connaissances nécessaires à la gestion des gisements de coques du Bassin d'Arcachon, à partir d'un protocole consolidé et de données permettant une exploitation durable de ces ressources.

Les métriques qui pourront être calculées dans le cadre de ce projet concerne le nombre, la taille, la densité ou encore la biomasse des gisements observés. Des cartes de distribution spatiale des gisements observés ainsi que des travaux de modélisation des effectifs et des biomasses pourront également être produites.

			2018	2019	> 2019
AE	€	TTC	7590	7 600	
CP	€	TTC		7590	7 600

Jours agent		32
-------------	---	----

38. Etudes complémentaires pour l'acquisition de connaissances relatives aux activités de pêche professionnelle ou de richesses naturelles du Bassin d'Arcachon

Dans le cadre de l'étude sur les interactions entre pêche professionnelle et richesses naturelles, des connaissances complémentaires peuvent s'avérer nécessaires pour alimenter les différentes réflexions. Ces études complémentaires peuvent porter sur les richesses naturelles (nourricerie, poissons migrateurs), sur le type et la nature des interactions dans le contexte du Bassin d'Arcachon, ou encore sur certaines activités de pêche professionnelle.

			2019	> 2019
AE	€	TTC	10 000	
CP	€	TTC	10 000	

Jours agent		2
-------------	---	---

39. Suivi et comptage des pêcheurs de loisir au sein du PNMBA

Les comptages collectifs de pêcheurs à pied de loisir sont réalisés à l'échelle nationale depuis 2012. Le Bassin d'Arcachon est un site de comptage depuis 2013, via la participation du PNMBA au projet LIFE + « Pêche à pied de loisir ». Sur le Bassin, les comptages collectifs font appel à des volontaires, souvent issus de communes ou d'associations, qui suivent un protocole établi lors du projet LIFE +. Ce protocole a été repris en 2017 par le réseau LITTOREA, à la fin du projet LIFE.

Sur le Bassin d'Arcachon, 30 sites de comptage sont référencés, dont 4 sites pilotes : Pereire, La Hume, Île aux Oiseaux, RNN du Banc d'Arguin. Pour la RNN, l'interdiction de la pêche à pied de loisir tout au long de l'année met en veille le suivi de ce site pilote.

En 2019, et comme depuis 2014, le PNMBA participera au comptage national des pêcheurs à pied de loisir prévu en août 2019. Ce comptage pourra faire l'objet d'une action dans le cadre de la Marque BA.

			2019	> 2019
AE	€	TTC		
CP	€	TTC		

Jours agent		4
-------------	---	---

40. Suivi des travaux en cours sur les micro-plastiques

La présence des particules de plastique a été recensée à la surface du globe dans les océans, sur les plages, dans les lacs, les rivières et les sédiments. Ces particules sont retrouvées en très grande quantité dans les écosystèmes marins y compris dans des zones très éloignées des activités humaines comme les régions polaires. La caractérisation de la distribution de ces particules dans les masses d'eau européennes est une obligation réglementaire de la directive cadre stratégie sur le milieu marin (EC, 2008). Plusieurs programmes de recherche commencent à voir le jour au niveau national pour étudier la présence des micro-plastique dans l'estuaire de Seine (PLASTIC-SEINE), la rade Brest (MERLIN) et les pertuis charentais (AQUECO). Cependant les données d'abondance des micro-plastiques dans le Bassin d'Arcachon sont encore inexistantes.

Afin de répondre à ces lacunes, l'université de Bordeaux a mené une première étude exploratoire en mars et août 2017 avec l'aide du Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon. Des particules micro-plastiques ont été retrouvées dans tous les compartiments de l'écosystème (surface et colonne d'eau, sédiments et huîtres sauvages et cultivées). Face à ce constat, les scientifiques souhaitent poursuivre cette étude afin de compléter les données sur la présence de ces micro-plastiques sur le Bassin d'Arcachon, mais également d'évaluer le risque potentiel pour l'environnement et pour la santé humaine.

Le PNMBA souhaite soutenir cette étude afin d'avancer dans son travail de définition des indicateurs de suivi.

		2018	2019	> 2019
AE	€ TTC	15 000		
CP	€ TTC	15 000		

Jours agent		7
-------------	---	---

41. Déploiement d'hydrophones dans l'ouvert du Bassin pour identifier les espèces de mammifère marins présentes et évaluer les interactions avec la pollution sonore

Le Bassin d'Arcachon est historiquement connu pour avoir accueilli pendant de nombreuses années un groupe de Grands Dauphins dit de « l'écotype côtier ». Ce groupe a totalement disparu vers 2005. Parallèlement, les observations d'autres cétacés se sont multipliées au large, notamment les Marsouins communs, plusieurs espèces de baleines et des orques. Avec les améliorations technologiques, les méthodes de suivis ont évolué et le suivi acoustique des populations de cétacés s'est généralisé. Le Bassin d'Arcachon a ainsi eu l'opportunité d'être retenu pour deux projets d'étude acoustique, MARSAC en 2012-2014 et LISEA en 2015-2016.

L'intérêt de ces études acoustiques est d'avoir une vision exhaustive de la présence d'individus dans une zone précise. Toutefois, MARSAC et LISEA n'ont ciblé que le Marsouin commun, mais ont confirmé l'importance du site pour la population présente dans le Golfe de Gascogne en hiver. Il est donc nécessaire d'acquérir des données supplémentaires sur l'ensemble des espèces de cétacés qui fréquentent la zone et de connaître la raison de leur présence (ex : recherche alimentaire). Ces données devront être couplées avec celles sur les pollutions sonore afin d'identifier les interactions possibles.

Cette action permettra de mettre en place ce suivi acoustique sur 2 ans, afin définir la responsabilité du site du Bassin d'Arcachon envers les différentes espèces de cétacés et de caractériser l'ambiance sonore du milieu pour, à terme, identifier les interactions possibles entre les mammifères marins et les activités humaines. Le Parc naturel marin est en recherche de cofinancement à hauteur de 60 000 euros.

		2018	2019	> 2019
AE	€ TTC		74400	
CP	€ TTC		44400	30000

Jours agent		35
-------------	---	----

42. Caractérisation des fonctionnalités des réservoirs à poissons du Bassin d'Arcachon

La création des domaines endigués sur le littoral du Bassin d'Arcachon a une origine ancienne (XVIII^{ème} siècle). Reliés par un système d'écluses à la lagune, la connexion entre les deux milieux dépend de la gestion hydraulique mise en œuvre. A l'origine, c'est l'exploitation économique de ces bassins comme marais salants puis comme réservoirs à poissons qui a été le moteur de leur création et de leur gestion. Aujourd'hui, l'intérêt économique de ces milieux particuliers a été supplanté par leurs fonctions écologiques et leurs qualités paysagères. La gestion des écluses a donc évolué en prenant en compte aussi la réduction des moyens humains disponibles pour leur gestion.

Identifiés comme habitat d'intérêt communautaire prioritaire par la Directive « Habitats », un objectif de conservation de ces réservoirs à poissons est inscrit dans le Plan de gestion du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon. Cependant, les cortèges faunistiques et floristiques qui sont présents dans ces domaines endigués et les fonctionnalités de ces réservoirs restent pour la plupart peu connus. La mise en place de

pêche dite « à la chaussette » permettra de rendre compte de la colonisation de ces réservoirs par l'ichtyofaune et par les macro-crustacés. Parallèlement, des pêches aux verveux permettront d'établir un état zéro des populations de ces milieux. Les informations recoupées de ces deux protocoles scientifiques permettront de mieux renseigner les fonctionnalités des réservoirs pour l'ichtyofaune.

Une fois leur état initial et leurs potentialités d'accueil renseignés, des mesures de gestion pourront être proposées afin de tendre vers l'objectif de conservation du Plan de gestion. Les résultats de ces suivis permettront également d'alimenter les réflexions autour de la création de l'indicateur de suivi sur cet habitat.

	2018	2019	> 2019
AE € TTC		3 750	
CP € TTC		3 750	

Jours agent 	160
--	-----

43. Caractérisation des fonctionnalités des prés salés du Bassin d'Arcachon

L'intra-Bassin abrite actuellement environ 3 à 4 % des prés salés de la côte Manche Atlantique française. Ces derniers sont notamment classés comme étant les plus riches et les plus diversifiés de la côte Atlantique française, après ceux du Mont Saint-Michel. Le Parc naturel marin porte une forte responsabilité au niveau national pour la conservation de cet habitat d'intérêt communautaire qui présente localement une composition floristique unique.

Cet habitat est reconnu pour sa fonction de nourricerie pour les juvéniles de poissons comme le bar, les dorades ou les mullets. Afin d'évaluer leur fonctionnalité, RNF a mis en place un protocole scientifique qui a déjà été déployé sur la RNN des prés salés d'Arès-Lège. Ce projet consiste donc à apporter un appui pour la mise en place du protocole dans les prés salés du Nord du Bassin et d'accompagner les gestionnaires locaux intéressés (ex : île aux Oiseaux). Un suivi annexe sera également déployé sur l'ensemble des prés salés du Bassin concernant l'œudipode des salines.

L'objectif de ces suivis sera dans un premier temps d'établir un état initial des prés salés et de caractériser leur fonctionnalité écologique de nourricerie. De plus, les résultats de ces suivis permettront d'alimenter les réflexions autour de la création de l'indicateur de suivi sur l'habitat pré salé.

	2018	2019	> 2019
AE € TTC		2250	
CP € TTC		2250	

Jours agent 	100
--	-----

Suivi écologique du milieu et des espèces (63)

44. Etat et dynamique des gisements de moules, pétoncles et crépidules du Bassin d’Arcachon

Suite à plusieurs recommandations émises par le PNMBBA sur les projets d’arrêtés relatifs à la fermeture à la pêche à drague des moules et des pétoncles du Bassin d’Arcachon en 2017 et 2018, une étude sur l’état et la dynamique des gisements de moules, pétoncles et crépidules a été mise en place avec les acteurs concernés (CDPMEM 33, CRCAA notamment). Cette étude comporte de nombreuses thématiques, relatives d’une part à la connaissance de ces espèces et de leur biologie, et d’autre part au développement durable des activités en interaction avec ces espèces.

Pour la première phase de l’étude, ce projet porte une attention plus particulière est portée sur la biologie et l’écologie des espèces, et sur l’état et la dynamique de leur gisement (notamment à l’état larvaire) dans le Bassin d’Arcachon.

Les actions mises en œuvre dans le cadre de ce projet portent notamment sur :

- La biologie et l’écologie des espèces considérées
- L’abondance et le captage des larves de moules
- La distribution spatiale des gisements subtidiaux et intertidaux sur la lagune
- La dynamique des gisements, notamment la dynamique larvaire

En 2019, les travaux portés ou soutenus par le PNMBBA concernent plus particulièrement :

- Le renforcement du suivi actuel du dénombrement de larves de moules mené par le CREAA sur le Bassin d’Arcachon
- La cartographie des gisements intertidaux de moules, par l’équipe du PNMBBA
- La modélisation de la dynamique des gisements de moules, et en particulier la dynamique larvaire, en collaboration avec un institut de recherche spécialisé

			2018	2019	> 2019
AE	€	TTC	164 450	76 500	
CP	€	TTC	57 812	160 600	35 000

Jours agent 	24
---	----

45. Evaluation de l’état et de la dynamique des populations de crustacés (macrofaune) du PNMBBA

Parmi les objectifs fixés dans le Plan de gestion du PNMBBA, une veille active sur l’évolution des espèces du Bassin d’Arcachon est attendue. Cette action porte une attention particulière sur les espèces de crustacés appartenant à la macrofaune, pour répondre aux nombreuses interrogations concernant leur présence et l’état de leur population dans la lagune. Les populations de crabes et des crustacés en général restent en effet relativement peu connues à l’échelle du Bassin d’Arcachon. Espèces, écologie, abondances, habitats fréquentés sont ainsi peu renseignés, alors que leur rôle peut s’avérer structurant pour plusieurs communautés benthiques et pélagiques de l’écosystème.

En 2019, un premier état des lieux des espèces de crustacés (macrofaune) présentes dans le périmètre du PNMBBA sera réalisé. Cet état des lieux portera sur la biologie et l’écologie de ces espèces au sein de la lagune, avec un focus sur le cycle de vie et la position dans la chaîne trophique.

Une première évaluation des populations sera réalisée pour quelques espèces retenues, notamment le crabe verruqueux (*Eriphia verrucosa*). Cette évaluation concerne notamment sur les caractéristiques de la population (genre, distribution en taille et poids, etc.), sur la distribution spatiale des individus dans le Bassin en fonction des habitats et, dans la mesure du possible, sur la taille de la population. Des recommandations sur les suivis à mettre en place à l'échelle du PNMB sont également attendues.

			2019	> 2019
AE	€	TTC	3 450	
CP	€	TTC	3 450	

Jours agent		140
-------------	---	-----

46. Contribution à la pérennisation d'un comptage des migrateurs au Cap Ferret

Le Bassin d'Arcachon est situé sur une des routes migratoires les plus importantes au monde pour les oiseaux, et notamment les passereaux. De par la situation géographique du site, la migration est surtout remarquable en postnuptial, c'est-à-dire à l'automne après la saison de reproduction. Le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon a identifié un enjeu sur ces populations de migrateurs.

Pour évaluer les effectifs de ces derniers, un camp de suivi de la migration était installé chaque année dans les dunes du Cap Ferret. Sous pilotage de la LPO, les ornithologues notaient alors les effectifs et espèces de chaque groupe de migrateurs entre septembre et novembre. A partir de 2012, par manque de moyen et de temps, ce camp n'a pas été reconduit. Cependant, en 2017, un groupe d'ornithologues bénévoles a décidé de reprendre l'organisation de ce suivi durant l'automne. Les observations collectées ont conforté la nécessité de poursuivre l'organisation de ce suivi chaque année. En 2018, avec l'appui du Parc naturel marin, plusieurs partenaires ont aidé financièrement ou logistiquement l'installation du camp d'observation. Le Parc naturel marin, intéressé par les données de migration, souhaite dorénavant s'investir davantage pour pérenniser ce camp de suivi de la migration et ainsi stabiliser voire renforcer la collecte de données.

			2018	2019	> 2019
AE	€	TTC		5000	
CP	€	TTC		5000	

Jours agent		8
-------------	---	---

47. Améliorer la connaissance des oiseaux hauturiers sur l'ouvert

Lors de la phase de concertation pour l'élaboration du plan de gestion, il a été mis en avant le déséquilibre de connaissance entre l'intra-Bassin et l'ouvert. Le manque de données au-delà des passes concerne essentiellement les richesses naturelles (par exemple les oiseaux, les mammifères marins et les poissons), les activités hormis la pêche étant peu nombreuses. Le chapitre sur la connaissance du Plan de gestion vise notamment à pallier à ce déséquilibre. Le projet de suivi de l'avifaune hauturière dans l'ouvert du Bassin d'Arcachon a pour but d'initier un effort de connaissances afin de combler une partie de cette lacune.

Des protocoles de suivis hauturiers ont déjà été mis en place sur d'autres aires marines protégées de la façade Atlantique. Des premiers retours d'expériences permettent déjà d'alimenter les réflexions locales et

contribuent à la définition d'une stratégie d'action pour le Parc naturel marin. De plus, la participation du Parc naturel marin au Réseau thématique sur les oiseaux (interne AFB) et au Résom (Réseau Oiseaux Marins) qui regroupe plusieurs gestionnaires, scientifiques et bureaux d'études permet également d'être conseillé sur les différents protocoles adaptés aux problématiques locales.

En attendant qu'un protocole standardisé soit retenu, le Parc naturel marin souhaite initier un premier suivi en bateau selon la méthode du « distance sampling ». Ce suivi se réalisera en régie et/ou en partenariats avec les acteurs locaux (pêcheurs, DDTM 33, Gendarmerie maritime, etc.).

	2018	2019	> 2019
AE € TTC			
CP € TTC			

Jours agent 	12
---	----

48. Diagnostic de la situation de l'Huître plate dans le Bassin d'Arcachon

L'Huître plate (*Ostrea edulis*), ou « gravette », constitue une espèce emblématique du Bassin d'Arcachon. Mollusque indigène de la lagune, présent naturellement sur les substrats meubles par « tâches » non agrégées, elle fut pêchée puis cultivée jusque dans les années 1920. Une épizootie réduisit alors le cheptel à un niveau proche du néant, conduisant à un abandon de son exploitation en 1924. Actuellement, les populations naturelles de gravettes seraient à un niveau très faible, avec des observations parcellaires et occasionnelles de jeunes adultes dans les secteurs océaniques du Bassin.

Afin de d'atteindre l'objectif de préservation de l'Huître plate inscrit dans le Plan de gestion du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon, il est important de combler les lacunes de connaissance sur cette espèce localement. Il est ainsi proposé de caractériser la population d'huître plate du Bassin d'Arcachon en, dans un premier temps, cartographiant les bancs sauvages et réalisant des études génétiques sur des individus récoltés. Le Parc naturel marin va donc intégrer plusieurs programmes de recherche actuellement en cours (Perle 2 et Forever) afin de bénéficier d'un appui scientifique pour le lancement du projet.

	2018	2019	> 2019
AE € TTC		5000	
CP € TTC		5000	

Jours agent 	11
---	----

AXE STRATEGIQUE N°6

SENSIBILISATION ET COMMUNICATION

	AE 131 900 € CP 169 630 €		452 jours.agents
	AE 11,18 % CP 14,27 %		21,52 %

Lien avec le plan de gestion : annexe 6

Mobilisation citoyenne et sensibilisation du public (42)

49. Contribution aux événementiels locaux

Depuis 2017 le Parc naturel marin participe aux événementiels locaux ou nationaux autour du Bassin et déploie chaque année de nouvelles animations et lieux de rendez-vous pour le grand public.

Le projet vise la compréhension des différents champs d'intervention du Parc naturel marin et l'appropriation de ses enjeux par le grand public, les jeunes et les acteurs. Il se traduit par la participation du PNMBA à différentes manifestations et la mise en place d'animations conçues par le Parc naturel marin et organisées en partenariat avec des acteurs locaux, sur plusieurs sites autour du Bassin tout au long de l'année. L'approche participative du public sera favorisée.

	2019	> 2019
AE € TTC	3 000	
CP € TTC	3 000	

Jours agent 	55
---	----

50. Journée du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon

La Journée du Parc naturel marin aura lieu le 8 juin, à l'occasion de la Journée mondiale de l'océan et cinq ans après la création du PNMBA le 4 juin 2014 pour une journée de partage et d'échanges autour des principaux enjeux du Plan de gestion et de la contribution des partenaires à l'atteinte des différentes finalités.

Cette journée sera animée par des interventions avec les différents acteurs partenaires du Parc naturel marin, des temps d'échanges, des expositions sur des thématiques spécifiques telles que celle de la marée.

	2019	> 2019
AE € TTC	30 000	
CP € TTC	30 000	

Jours agent 	55
---	----

51. Production de supports de communication et sensibilisation tout public

Les prochaines éditions du Parc naturel marin participent à développer une meilleure connaissance du Parc naturel marin, dans un souci de vulgarisation. La publication de ces éditions sera calée sur le planning des événementiels et s'articulera également avec un travail de partenariat avec les structures et acteurs locaux.

Le projet vise la diffusion des connaissances et l'appropriation des enjeux du Parc naturel marin par les riverains et le grand public, lors de la participation du Parc naturel marin à des événementiels locaux ou par l'édition de supports annuels récurrents tels que l'annuaire des marées, le renouvellement de supports institutionnels (posters).

Par ailleurs, la production de supports de médiation scientifique et culturelle permettra de favoriser la compréhension des enjeux liés aux milieux maritimes et aux patrimoines culturels du Bassin.

	2019	> 2019
AE € TTC	24 000	
CP € TTC	24 000	

Jours agent 	45
---	----

52. Signalétique aux entrées de communes

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan de gestion, le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon contribue à la connaissance et à la protection du milieu marin ainsi qu'au développement durable des activités liées à la mer. Afin de faciliter l'appropriation du projet par les habitants et les acteurs locaux, il est proposé d'implanter des panneaux signalétiques avec le logo du Parc naturel marin sur les principaux axes d'entrée des bourgs des 10 communes du Bassin d'Arcachon. Ces panneaux permettront également de sensibiliser le grand public à la participation des communes à la gouvernance du Parc naturel marin.

Le projet vise l'appropriation des enjeux du Parc naturel marin par les riverains et le grand public. L'opération 2019 sera le prolongement de l'action amorcée fin 2018, avec la fabrication de panneaux complémentaires en fonction des besoins des communes.

	2019	> 2019
AE € TTC	5 000	
CP € TTC	5 000	

Jours agent 	13
---	----

53. Création de supports de communication et de sensibilisation multimédia pour tout public

Le travail en cours sur le site internet du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon s'inscrit dans un travail global mené par la direction communication de l'AFB pour une refonte des sites internet des neuf Parc naturels marins. Le travail amorcé en 2017 a identifié deux Parcs pilotes pour la mise en œuvre des futurs sites : le Parc naturel marin du Golfe du Lion et celui du Bassin d'Arcachon. Le planning commun était articulé autour de visio-conférences mensuelles depuis août 2017 et principalement axé sur l'identification des besoins et des contenus,. La mise en œuvre début en 2019, avec notamment la définition des fonctionnalités de l'usine à sites et d'une arborescence commune, la validation d'un socle commun pour l'ensemble des PNM et un travail rédactionnel des contenus. La publication du site internet est prévue courant 2019.

		2019	> 2019
AE	€ TTC	10 000	
CP	€ TTC	10 000	

Jours agent		55
-------------	---	----

54. Sensibilisation auprès des collégiens du Bassin d’Arcachon

Pour accompagner une bonne compréhension des enjeux maritimes auprès des collégiens, le Parc naturel marin s’adosse au le savoir-faire de la Maison de la Nature du Bassin d’Arcachon (Parc naturel régional des Landes de Gascogne) en matière d’éducation à l’environnement afin de proposer une nouvelle offre de découverte et de sensibilisation dédiée au milieu marin auprès des jeunes de la 6ème à la 2nde.

Une convention de coopération a été signée avec le Parc naturel régional fin 2018 pour permettre de préfigurer l’action et la mettre en œuvre en 2019-2020 auprès de 2 collèges pilotes.

Cette action de sensibilisation associera :

- Des animations en classe,
- Des rencontres avec des professionnels et/ou acteurs de la mer,
- Des sorties sur le terrain.

Elle sera construite avec une entrée « pratique et découverte » autour des thématiques « écosystèmes marins et biodiversité » et « métiers liés à la mer » pour faciliter la compréhension et la connaissance de l’environnement et de la culture maritime du Bassin d’Arcachon et de ses acteurs.

		2019	> 2019
AE	€ TTC		
CP	€ TTC	53 730	

Jours agent		25
-------------	---	----

55. Initier une dynamique d’aires marines éducatives

Initier la mise en place d’aires marines éducatives avec les écoles et les communes volontaires sur le Bassin d’Arcachon, pour permettre une meilleure appropriation des enjeux des écosystèmes marins et des activités liées à la mer par les jeunes publics. Cette action ne pourra être éployée que sous réserve d’un VSC dédié.

Cette action pourra être précédée ou accompagnée par la mise en place d’un AML pour l’organisation de sorties sur le littoral pour les écoles.

		2019	> 2019
AE	€ TTC	16 000	
CP	€ TTC	16 000	

Jours agent		150
-------------	---	-----

56. Contribution des Plans plage à la sensibilisation aux enjeux du PNMBA

Les plans plage sont des espaces aménagés sur le littoral qui permettent de canaliser les flux de visiteurs accédant à la plage pour la pratique d'activités balnéaires, sportives ou de nature. Cette organisation particulière vise à maîtriser le risque incendie, à assurer la protection des milieux dunaires traversés ainsi qu'une surveillance de la plage en période estivale. Les aménagements sont réalisés en forêt domaniale et sur l'espace dunaire. Ils permettent notamment le stationnement dans la forêt de protection, ainsi que l'accès à certains services (sanitaires, restauration, accès au réseau cyclable). Après avoir cheminé par les Plans plage, les visiteurs entrent dans le périmètre du PNMBA qui est la finalité de leur déplacement. Compte tenu du parcours de l'usager, l'ONF, gestionnaire des Plans plage, la commune et le PNMBA partagent plusieurs enjeux liés à la fréquentation du public pour la pratique d'activités au contact du milieu marin.

Ce projet vise à construire et animer un partenariat avec l'ONF afin d'accompagner les visiteurs dans leur compréhension des enjeux maritimes portés par le Parc naturel marin. En effet les Plans plage constituent un vecteur pertinent pour bâtir des actions de médiation qui visent à sensibiliser le public aux enjeux de conservation, au partage et à l'appropriation des bonnes pratiques, ou encore pour la découverte de l'identité maritime du Bassin d'Arcachon.

	2019	> 2019
AE € TTC	10 000	
CP € TTC	10 000	

Jours agent 	10
---	----

57. Contribution à l'animation de la marque B'A

Le PNMBA est impliqué aux côtés du SIBA dans l'animation de la marque territoriale pour l'élaboration et l'animation des efforts de préservation environnementale portés par la marque. Il accompagne ainsi la communauté d'acteurs économiques partenaires engagés sur cette thématique. Chaque année, le PNMBA co-anime des ateliers pour la marque B'A et contribue à des actions de mobilisations citoyenne autour de la thématique de la préservation environnementale, permettant de sensibiliser les partenaires de la marque aux enjeux du parc naturel marin.

	2019	> 2019
AE € TTC		
CP € TTC		

Jours agent 	22
---	----

58. Production, actualisation et distribution de supports de sensibilisation à destination des pêcheurs de loisir

Cette action vise la production, l'actualisation et/ou la distribution de supports de sensibilisation autour des bonnes pratiques de pêche de loisir.

Ces supports sont notamment issus du programme européen LIFE + « Pêche à pied de loisirs », auxquels le PNMBA a participé entre 2014 et 2017.

Le travail de construction d'un référentiel de bonnes pratiques « PNMBA » pour la pêche de loisir est également susceptible de produire des supports de sensibilisation à éditer.

En 2019, cette action comporte pour l'instant deux volets :

- L'actualisation des panneaux issus du programme LIFE +
- La distribution de réglettes à destination des pêcheurs à pied aux différentes structures concernées (offices de tourisme, campings, etc.)

Un troisième volet pourra également être mise en œuvre en fonction des productions issues du travail autour du référentiel des bonnes pratiques pouvant être édités.

		2019	> 2019
AE	€ TTC	1 000	
CP	€ TTC	1 000	

Jours agent		3
-------------	---	---

AXE STRATEGIQUE N°7

OBSERVATION ET SURVEILLANCE

			45 jours.agents
			2,14%

Lien avec le plan de gestion : annexe 6

Avec l'installation progressive de l'activité du Parc naturel marin, des moyens humains seront également consacré à l'observation et la présence sur le plan d'eau et sur le terrain, contribuant ainsi à la sensibilisation des différents publics aux enjeux du territoire et à la réglementation.

Ces missions s'exercent en continu à l'occasion des différentes actions du Parc naturel marin. Néanmoins des journées spécifiques sont également dédiées, sans autre mission connexe à la présence des agents sur le site.

Annexe 1. Correspondance entre les projets et le plan de gestion du Parc naturel marin

Les tableaux de cette annexe présentent, pour chacun des axes stratégiques, les 3 finalités du Plan de gestion auxquelles répondent prioritairement chacun des projets du programme d'action. La finalité n°19 « *Le Parc naturel marin, un outil engagé pour le territoire* » n'est pas présentée dans ces tableaux, car elle est transversale à la majorité des projets et caractérise la méthode de travail du Parc naturel marin.

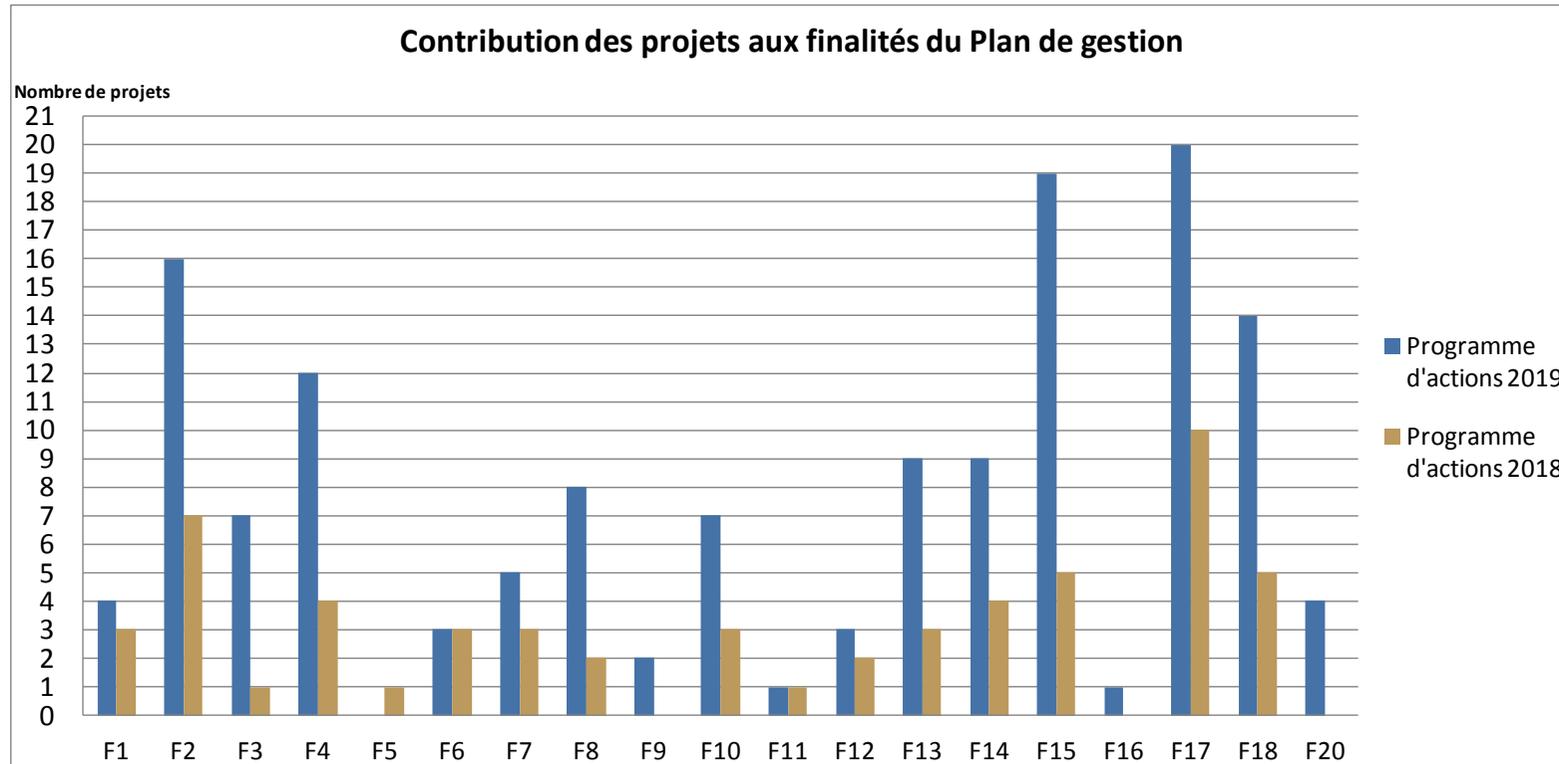
Afin de faciliter la lecture de ces tableaux, les intitulés des finalités du Plan de gestion sont rappelés ci-dessous.

F1	F2	F3	F4	F5	F6	F7	F8	F9
Une très bonne qualité écologique et sanitaire de l'eau	Un bon état de conservation des habitats	Un bon état de conservation des populations d'oiseaux	Un bon état de conservation de la faune marine	Un bon état de conservation des populations d'espèces terrestres à enjeux	Une capacité d'accueil globale préservée permettant le bon état de conservation des populations d'espèces	Une identité maritime plurielle qui porte les valeurs du Bassin	Des patrimoines culturels et paysagers qui façonnent le territoire maritime	Une adaptation à un espace en mobilité permanente

F10	F11	F12	F13	F14	F15	F16	F17	F18	F20
Un équilibre dynamique entre des vocations multiples	Des espaces portuaires aux caractéristiques maritimes préservées	Une approche globale des enjeux pour une gestion intégrée des pressions anthropiques et leurs effets cumulés	Un espace maritime à comprendre et à pratiquer pour mieux le protéger	Une responsabilité collective et partagée de la sensibilisation	Des activités et des pratiques respectueuses du milieu marin	Un territoire maritime attractif qui contribue à l'économie locale et à ses caractéristiques	Une production de connaissances pluridisciplinaires reconnue et partagée	Une capacité d'observation et d'alerte	Le Parc naturel marin, un outil qui s'inscrit dans la coopération et les échanges régionaux, nationaux et internationaux

			Finalités du Plan de gestion 2017-2032																		
Axe stratégique	N°	Action	F1	F2	F3	F4	F5	F6	F7	F8	F9	F10	F11	F12	F13	F14	F15	F16	F17	F18	F20
AXE STRATEGIQUE N°6 SENSIBILISATION ET COMMUNICATION	49	Contribution aux événementiels locaux							X	X					X						
	50	Journée du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon													X	X				X	
	51	Production de supports de communication et sensibilisation tout public													X	X				X	
	52	Signalétique aux entrées de communes														X					
	53	Création de supports de communication et de sensibilisation multimédia pour tout public													X	X				X	
	54	Sensibilisation auprès des collégiens du Bassin d'Arcachon													X	X				X	
	55	Initier une dynamique d'aires marines éducatives													X	X					
	56	Contribution des Plans plage à la sensibilisation aux enjeux du PNMBA									X					X	X				
	57	Contribution à l'animation de la marque B'A															X				
	58	Production, actualisation et distribution de supports de sensibilisation à destination des pêcheurs de loisir														X	X			X	

Le graphique ci-dessous illustre la contribution des projets aux finalités du Plan de gestion du PNMB dans les programmes d'action 2018 et 2019.



Annexe 2. Contribution du programme d'actions 2019 aux enjeux Natura 2000

Site(s) concerné(s)	libellé de la mesure	nature/type	durée	financement PNMBA pour 2019 (CP)	cofinancement européen	Montant europe	autre cofinancement	Montant cofinancement	temps agents (en j)	Montant total de la mesure
FR7212018	Soutien à la création d'indicateurs relatifs à la Sterne caugek, goélands, gravelots, huîtres	connaissance	2019-2020	100 000,00 €	à déterminer		à déterminer		25	100 000,00 €
FR7200679	Réalisation de la cartographie des habitats terrestres et d'interface du Bassin d'Arcachon	connaissance	2018-2020	39 000,00 €			DREAL NA	39 000,00 €	2	78 000,00 €
FR7200679	Soutien au projet de sciences participatives en plongée avec Océan'Obs	connaissance	2017-2019	23 200,00 €			plusieurs autres partenaires	100 000,00 €	4	123 200,00 €
FR7212018	Suivi de la reproduction des limicoles côtiers	connaissance	2019	3 000,00 €					95	3 000,00 €
FR7200679	Soutien aux opérations-test de réhabilitation des friches ostréicoles du Bassin d'Arcachon	restauration	2019	25 000,00 €			CRCAA - CRNA - AEAG	279 754,00 €	4	304 754,00 €
FR7200679	Réhabilitation d'une écluse de réservoirs à poissons	restauration	2019	20 000,00 €			fonds privés (à définir)		4	20 000,00 €
FR7200679 et FR7212018	Caractérisation des contraintes environnementales et réglementaires d'une réhabilitation de ZMEL dans un site Natura 2000	connaissance	2018-2019	34 800,00 €					5	34 800,00 €
FR7200679	Animation des réflexions sur la stratégie de restauration des herbiers de zostères	Animation / gouvernance	2018-2032	1 000,00 €					26	1 000,00 €
FR7200679	Mise en œuvre des premières initiatives en faveur de la restauration des herbiers de zostères	restauration	2019-2020	30 000,00 €					15	30 000,00 €
FR7200679 et FR7212018	Organisation du 1er forum régional des marais littoraux	communication	2019	20 000,00 €			à déterminer		20	20 000,00 €
FR7200679	Contribution du projet MarHa à la connaissance et à la gestion des habitats marins du Bassin d'Arcachon	connaissance	2019-2026						50	0,00 €
FR7200679 et FR7212018	Animation et mise en réseau dans le cadre de la gestion Natura 2000	Animation / gouvernance	2017-2032	15 000,00 €					5	15 000,00 €
FR7200679 et FR7212018	Soutien à l'effort de connaissance et d'intervention sur les milieux porté par les gestionnaires	Soutien logistique et financier	2019	15 000,00 €					17	15 000,00 €
FR7200679	Projet de développement et d'expérimentation de mouillages innovants pour le Bassin d'Arcachon	connaissance	2018-2019	25 200,00 €			Commune de LCF - ETM	48 000,00 €	15	73 200,00 €

Site(s) concerné(s)	libellé de la mesure	nature/type	durée	financement PNMBBA pour 2019 (CP)	cofinancement européen	Montant europe	autre cofinancement	Montant cofinancement	temps agents (en j)	Montant total de la mesure
FR7200679	Elaboration d'une stratégie collective relative aux mouillages sur le Bassin d'Arcachon	Animation / gouvernance	2019-2032	20 000,00 €	à déterminer		à déterminer		30	20 000,00 €
FR7200679	Animation de la démarche "bonnes pratiques" des activités ostréicoles en faveur des zostères	Animation / gouvernance	2019-2032						15	0,00 €
FR7200679 et FR7212018	Construction du référentiel « PNMBBA » des bonnes pratiques relatives à la pêche maritime de loisir pratiquée dans le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon	Animation / gouvernance	2019-2020						162	0,00 €
FR7200679 et FR7212018	Etude sur les interactions entre les activités de pêche professionnelle et les richesses naturelles du Bassin d'Arcachon	connaissance	2019-2021	29 000,00 €	DLAL - FEAMP	26 000,00 €	CR NA	26 000,00 €	47	81 000,00 €
FR7200679	Appui à l'ACMBA sur les modalités de gestion des AOT relatives aux installations de chasse du Bassin d'Arcachon et caractérisation des installations	Animation / gouvernance	2019-2021	4 000,00 €					26	4 000,00 €
FR7200679	Suivi environnemental du projet de développement et d'expérimentation de mouillages innovants pour le Bassin d'Arcachon	connaissance	2018-2019	33 490,00 €					3	33 490,00 €
FR7212018	Déploiement d'hydrophones dans l'ouvert du Bassin pour identifier les espèces de mammifère marins présentes et évaluer les interactions avec la pollution sonore	connaissance	2019-2021	44 400,00 €			CR et DREAL NA	30 000,00 €	35	74 400,00 €
FR7200679	Caractérisation des fonctionnalités des réservoirs à poissons du Bassin d'Arcachon	connaissance	2019	3 750,00 €					160	3 750,00 €
FR7200679	Caractérisation des fonctionnalités des prés salés du Bassin d'Arcachon	connaissance	2019	2 250,00 €					100	2 250,00 €
FR7212018	Contribution à la pérennisation d'un comptage des migrateurs au Cap Ferret	connaissance	2019	5 000,00 €					8	5 000,00 €
FR7212018	Améliorer la connaissance des oiseaux hauturiers sur l'ouvert	connaissance	2019						12	0,00 €
Total				493 090€		26 000€		522 754€	885	1 041 844€



Personne à contacter	Melina ROTH melina.roth@afbiodiversite.fr
Objet	Conseil de gestion
Date	29 mars 2019

**Point 8:
Décisions de subvention 2018**



Personne à contacter	Melina ROTH melina.roth@afbiodiversite.fr
Objet	Conseil de gestion
Date	29 mars 2019

**Point 9:
Points d'information**



Personne à contacter	Melina ROTH melina.roth@afbiodiversite.fr
Objet	Conseil de gestion
Date	29 mars 2019

**Point 10:
Questions diverses**